



ALGÉRIE-RUSSIE

M. Messahel reçoit une délégation parlementaire russe

P. 24

FRANCE-ALGÉRIE

Arnaud Montebourg nouveau président de l'Association France-Algérie

P. 5

PARLEMENT

L'APN participe à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Halifax (Canada)

P. 24

RÉORGANISATION DU BAC :

Campagne d'information pour expliquer le projet devant entrer en vigueur en 2020



Une campagne d'information pour expliquer à la société le projet de réorganisation du Baccalauréat, devant entrer en vigueur à partir de 2020, sera lancée dans les prochains jours, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

P. 3

FLN :

Démission de M. Ould Abbas pour des raisons de santé, Bouchareb le remplace provisoirement

P. 24

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION :

Le collège électoral convoqué pour le 29 décembre

P. 24

FÊTE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE :

La Protection civile sensibilise sur les risques de l'utilisation des pyrotechniques

P. 24

SANTÉ

DIABÈTE : Campagne de sensibilisation à Alger destinée aux malades et leurs proches

P. 11

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (15^eJ) :

L'USMA à trois points du titre honorifique de champion d'automne

L'USMA tentera de remporter le titre honorifique de champion d'automne, en accueillant aujourd'hui le CSC, en ouverture de la 15^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Solide leader avec 30 points, et avec 4 longueurs d'avance sur son dauphin la JSK (26, 26 pts), le club algérois est appelé également à préserver sa série d'invincibilité, entamée depuis dix matchs.

P. 21

PÉTROLE : Le prix du panier de l'Opep à 67 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 67,01 dollars le baril, contre 69,82 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction de six (06) bombes de confection artisanale à Médéa

P. 24

LE 18 NOVEMBRE AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Forum sur la stratégie nationale de lutte contre les inondations

Le ministère des Ressources en Eau, organise dimanche 18 novembre à 10h au siège du ministère, la deuxième édition du forum de l'eau qui débattera de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les

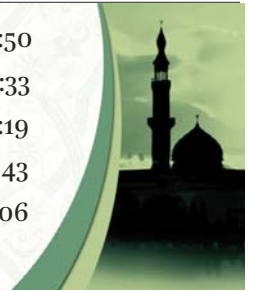
inondations. La rencontre sera animée par Mme Nora Frioui, Directrice centrale de l'assainissement et de la protection de l'environnement au Ministère des Ressources en Eau, en présence des cadres du secteur.



Horaire des prières

Jeudi 7 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:50
Dohr	12:33
Asr	15:19
Maghreb	17:43
Isha	19:06



MOUDJAHIDINE Zitouni le 17 novembre à Oued Souf

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 17 et 18 novembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Oued Souf. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture d'un séminaire sur «La guerre de libération dans la région de Oued Souf».



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 31e rencontre élargie aux musées et directions des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale.

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à quatre (04) membres du Gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Les questions concerneront les ministres des Moudjahidine, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, du Commerce et des Travaux publics et des transports, a précisé le communiqué.

EXAMENS SCOLAIRES 2019 La période des inscriptions prolongée jusqu'au 22 novembre

La période des inscriptions aux examens scolaires nationaux pour l'exercice 2018/2019, qui était fixée du 15 octobre au 15 novembre, a été prolongée jusqu'au jeudi 22 novembre prochain, a annoncé la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. «La période des inscriptions pour les candidats aux examens scolaires nationaux (Bac, BEM, 5e AP) a été prolongée pour la session de 2019 jusqu'au jeudi 22 novembre 2018», précise la ministre sur sa page Facebook. Les inscriptions pour les candidats aux examens scolaires s'effectuent sur le site de l'Onec (Office national des examens et concours). Pour le baccalauréat, les futurs candidats doivent s'inscrire sur l'adresse <http://bac.onec.dz>, pour le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) sur <http://bem.onec.dz>, tandis que pour l'examen de fin de cycle primaire, l'adresse est <http://cinq.onec.dz>. L'examen du baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du BEM du 9 au 11 juin, alors que l'examen de la 5ème année primaire est fixé au 29 mai.

CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE 2^e édition du prix Cheikh Abdelkrim Dali

Sous le patronage du ministère de la Culture, la Fondation cheikh Abdelkrim Dali, organise ce soir à partir de 19h30, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la 2e édition du prix Cheikh Abdelkrim Dali.



Météo



	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	22°	12°
Annaba	21°	12°
Béjaïa	22°	12°
Tamanrasset	27°	12°

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Pièce théâtrale pour enfants

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise demain vendredi 16 novembre à partir de 15h, au Complexe culturel de Chenoua (Tispasa), une pièce théâtrale pour enfants intitulée «Le li-quide magique».



LE 19 NOVEMBRE À L'AURASSI 3^{es} Rencontres algéro-françaises de la Santé



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière en collaboration avec l'Ambassade de France en Algérie et la Mission économique Business France, organisent lundi 19 novembre 2018 à l'hôtel Aurassi, la troisième édition des Rencontres algéro-françaises de la Santé. Pour rappel, la 1ère édition de ces rencontres s'était tenue en décembre 2015 à Alger et la seconde édition en décembre 2016 à Paris. L'édition de cette année revient à Alger et a pour ambition de traiter différentes thématiques d'intérêt commun aux deux pays, telles que les évolutions des politiques de prévention et de dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles, les progrès dans la prise en charge du patient, à travers les protocoles thérapeutiques innovants, les évolutions dans l'industrie phar-

LE 17 NOVEMBRE AU CENTRE CULTUREL ABANE RAMDANE Célébration du Mawlid Ennabawi

A l'occasion de la célébration du Mawlid el Nabawi El Charif, l'Etablissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, organise samedi 17 novembre à partir de 13h30 au Centre des activités culturelles Abane Ramdane (12 rue Abane Ramdane, Alger), une série d'activités comprenant un spectacle andalous (Madih) présenté par les élèves de musique du centre avec le professeur Mme Hakima Haffad, une lecture poétique, El Hanna et un spectacle chaabi.

DEMAIN À RAÏSS HAMIDOU Action de sensibilisation contre l'agressivité routière

À l'occasion de la journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), en partenariat avec la fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), organise vendredi 16 novembre, une action contre l'agressivité routière «Stop agressivité routière», au niveau de la commune de Raïs Hamidou.

CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN 6^e journée de MFN et AG électorale de la SABC

La Société algérienne de biologie clinique (SABC), organise jeudi 15 novembre, au Centre familial de la CNAS de Ben Aknoun, la 6e journée de formation médicale continue et l'assemblée générale électorale.



CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR 2^e Congrès maghrébin d'oncologie

En collaboration avec l'association des médecins arabes de lutte contre le cancer, la Société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO), organise aujourd'hui et demain à l'hôtel El Djazaïr, le deuxième congrès maghrébin d'oncologie et le 10ème Oncology Meeting en hommage au défunt Pr Rabah Ferhat. Cette rencontre scientifique qui regroupera plus de 500 praticiens spécialistes algériens, tunisiens, marocains, libyens et mauritaniens, sera encadrée par des experts étrangers.

RÉORGANISATION DU BAC:

Campagne d'information pour expliquer le projet devant entrer en vigueur en 2020

Une campagne d'information pour expliquer à la société le projet de réorganisation du Baccalauréat, devant entrer en vigueur à partir de 2020, sera lancée dans les prochains jours, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

Dans un entretien à l'APS, la ministre a précisé que «la campagne d'information sur le projet de réorganisation du Baccalauréat sera lancée au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2018/2019 pour expliquer son contenu à la société», faisant état de la tenue de «tables rondes et de conférences en associant toutes les catégories à ce débat pour formuler des propositions».

À ce propos, Mme Benghabrit a évoqué «un consensus avec le partenaire social (syndicats et associations de parents d'élèves) sur la réduction des jours d'examen de cinq (05) à trois (03) jours», indiquant que l'objectif principal est «le confort de l'élève».

Elle a ajouté qu'il a été convenu, également, l'inclusion de l'évaluation continue en 2ème année secondaire et 3ème année secondaire, faisant savoir que les matières d'éducation islamique et d'histoire feront partie des épreuves écrites du Baccalauréat.

Concernant les autres matières, la ministre a indiqué que «certaines seront incluses dans l'évaluation continue à partir de la 2ème année secondaire avec la pondération nécessaire entre les matières».

La moyenne du Baccalauréat comprendra ainsi la note de cette évaluation continue (pour chaque matière) et celle des épreuves écrites de l'examen.

Les épreuves du Baccalauréat se dérouleront en 3 jours au lieu de 5», a-t-elle détaillé.

Soulignant que les épreuves du Baccalauréat 2019 seront «les mêmes que celles des années précédentes», Mme Benghabrit a précisé que cette campagne et ce débat ouvert à la société visent d'abord à informer pour procéder à la réorganisation du Baccalauréat à partir de la session de 2020».

À propos du système d'évaluation des cadres et parmi les principaux indicateurs définis, la ministre a cité l'évaluation administrative, pédagogique, relationnelle et de prospective, outre la disponibilité permanente requise pour les fonctionnaires exerçant des fonctions et postes supérieurs.

Ces postes exigent «la neutralité du responsable qui constitue un élément-clé, en matière de pilotage des



établissements, entre autres», a-t-elle affirmé.

L'évaluation touchera, dans un premier temps, les hauts postes de responsabilité

Selon la première responsable du secteur, «l'évaluation des responsables au niveau local ne se réfère pas uniquement aux résultats obtenus aux examens scolaires, mais sur également d'autres critères introduits dans le Système national d'évaluation en cours d'élaboration, dont les efforts et le dynamisme du responsable visant à trouver des solutions aux situations difficiles voire complexes auxquelles est confronté par exemple le directeur de l'établissement éducatif».

À cela s'ajoutent, a-t-elle poursuivi, d'autres critères qui concernent «l'ouverture de classes spéciales pour les enfants aux besoins spécifiques, l'intérêt accordé par le directeur à cette catégorie, son engagement à introduire des activités culturelles, artistiques et sportives, et à mobiliser l'équipe pédagogique pour construire un climat scolaire propice aux apprentissages». Elle a ajouté que l'objectif n'était pas l'évaluation en soi mais l'autoévaluation, de façon à ce que le responsable ait un «baromètre personnel» pour reconnaître ses points faibles et évaluer à leur résolution. Mme Benghabrit a appelé, dans ce cadre, à l'implication du partenaire social dans la formation et à la garantie d'une rentrée sereine. Évoquant le partenaire social en tant que «partie prenante de l'équation pédagogique», la ministre a rappelé que son secteur avait invité les syndicats et les associations de parents d'élèves à toutes les rencontres organisées par le ministère avec les responsables du secteur dès la rentrée scolaire, exprimant le souhait que cette année scolaire puisse se dérouler dans «le calme et le respect du droit à la préservation des apprentissages de façon continue».

Elle a relevé, à ce sujet, qu'elle a tenu plusieurs rencontres avec le partenaire social depuis le 10 septembre dernier, estimant qu'«il est temps que les syndicats se mobilisent dans le processus d'amélioration du système éducatif».

Mme Benghabrit a tenu à remercier, à cet égard, les parents d'élèves et, particulièrement, la Fédération nationale des associations de parents d'élèves (FNAPE) et l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), pour «les efforts d'accompagnement, menés en vue de contribuer à créer un climat scolaire adéquat».

S'agissant du dossier de la promotion, la première responsable du secteur a annoncé l'organisation d'un examen professionnel pour la promotion des enseignants qui se tiendra le 15 janvier 2019 pour 40.894 postes.

Elle a, également, affirmé qu'un concours national pour le recrutement externe des enseignants sera organisé après l'expiration du délai fixé pour l'exploitation de la plateforme numérique de recrutement des enseignants des cycles moyen et secondaire.

ALGÉRIE - EUROPE

Le Conseil de la nation prend part aux travaux du Forum de Lisbonne 2018 sur la jeunesse

Le Conseil de la nation prend part les 15 et 16 novembre à Lisbonne (Portugal) aux travaux du 24ème forum de Lisbonne 2018 qu'organise le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, a indiqué hier un communiqué du conseil.

Le forum aura pour thème «Consolider l'engagement de la jeunesse dans les processus démocratiques et de paix dans la région euro-méditerranéenne», a précisé le communiqué.

Des tables rondes seront organisées à cet effet ayant trait au «rôle de la jeunesse dans le processus de prise de décisions, les négociations et la prévention de la violence dans le cadre des accords de paix, ainsi qu'à l'aide des jeunes pour la prévention de la violence et le renforcement de la culture de tolérance et du dialogue des cultures».

Les participants à ce forum dans lequel l'Algérie sera représentée par le membre du Conseil de la nation, Mohamed Mani, célébreront le 29e anniversaire du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, ajoute la même source.

ORAN :

Dynamique de traduction des œuvres littéraires de et vers tamazight

La traduction de et vers la langue amazighe a enregistré une dynamique notamment dans le domaine du roman, a-t-on appris hier à Oran du directeur de l'enseignement et de la recherche au Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Boudjema Aziri.

«La traduction de et vers tamazight connaît une dynamique grâce à la prise de conscience de la population et une nouvelle orientation politique des dirigeants», a souligné M. Aziri qui a animé une communication intitulée «la traduction de et vers amazighité en Algérie», indiquant que des maisons d'édition publiques œuvrent à traduire et à publier des œuvres en langue amazighe.

À l'occasion du centenaire de l'écrivain Mouloud Maameri, trois œuvres ont été traduites et sept traductions publiées en 2014 avec des partenaires et des maisons d'édition publiques et privées dans le cadre d'un workshop tenu à Taghit, outre la tenue d'ateliers de traduction chaque année et de rencontres de traducteurs et écrivains, a-t-il souligné.

Le directeur de l'enseignement et de la recherche au HCA a donné un aperçu sur le développement de la traduction des œuvres littéraires de l'arabe et du français vers tamazight et de cette langue vers l'arabe et le français, signalant que le conte, la poésie, le roman, les œuvres dramatiques sont les genres les plus traduits de et vers tamazight. Devant une assistance composée d'universitaires, de chercheurs en traduction et de journalistes, le chercheur Boudjema Aziri a donné des exemples d'œuvres traduites de et vers tamazight, citant une chronologie dont «l'époque des anthropologues» et celle contemporaine dont Mouloud Maameri est le fondateur ayant mis en exergue le patrimoine «Ahalil» classé patrimoine universel.

Le directeur de l'enseignement et de la recherche au Haut commissariat à l'amazighité a affirmé que traduire vers tamazight des œuvres littéraires de Mouloud Maameri, Ernest Hemingway, Albert Camus, Bertold Brecht et Molière «est une preuve que cette langue a des racines dans la civilisation de l'écriture et qu'elle utilise des moyens modernes de communication susceptibles de garantir son développement».

L'unité de recherche en traduction et terminologie, initiatrice de cette rencontre, relève du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

APS

PARTIS

Louisa Hanoune : «Le PT s'attendait à davantage de mesures sociales dans le PLF 2019»

La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune a affirmé, hier à Alger, que sa formation politique s'attendait à davantage de mesures sociales au sein du Projet de loi de finances (PLF 2019), dont le vote est prévu aujourd'hui.

Dans une allocution prononcée lors de la session ordinaire du Bureau politique de son parti, Mme Hanoune a indiqué que le vote du PLF 2019 est prévu aujourd'hui à l'Assemblée Populaire Nationale (APN), «après deux jours seulement de débat», précisant que son parti s'attendait à «davantage de mesures d'apaisement dans les domaines sociopolitiques», notamment au vu de «la situation actuelle du pays».

La secrétaire générale du PT a fait savoir que le PLF 2019 dont l'examen durait avant 5 jours voire plus, n'a apporté aucune nouveauté et poursuivra «la poli-

tique d'austérité, notamment en ce qui concerne l'ouverture de postes d'emploi ou le remplacement de ceux qui seront mis à la retraite».

Elle a estimé, par ailleurs, que les budgets sectoriels étaient loin de répondre aux exigences et aux besoins des secteurs, soulignant que face à une telle situation, il est nécessaire, pour son parti, de réunir les conditions nécessaires pour préserver l'entité de la Nation du chaos qui ouvre la voie à l'ingérence étrangère».

«Seule une mobilisation populaire, large et organisée, est à même de trouver une issue positive pour la Nation et de permettre la refondation politique, en opérant une rupture avec le statu quo établi et en prémunissant le pays contre les dangers tant internes qu'externes».

SELON UNE ÉTUDE Plus de 14% des Algériens âgés entre 18 et 69 souffrent du diabète

Une enquête nationale réalisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la période 2016/2017, a révélé que plus de 14% des Algériens âgés entre 18 et 69 ans souffraient de diabète.

"Le taux de prévalence du diabète est passé de 8% en 2003, à 10% en 2012 pour atteindre 14% en 2017", ont démontré les résultats de l'enquête effectuée sur un échantillon de 7450 personnes représentant les différentes régions du pays, présentés mercredi en présence des représentants des instances onusiennes à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, célébrée le 14 novembre.

Selon ladite enquête, "53,5% des personnes interrogées n'ont jamais bénéficié d'une mesure de la glycémie par les professionnels de la santé et 29,7% des diabétiques sont sous insulines et 78,2% sous antidiabétiques oraux".

Évoquant les 8 facteurs de risque en Algérie, à l'origine des maladies chroniques, l'enquête a démontré que 28,4% des sujets enquêtés "ayant une hypercholestérolémie sont sous médication par voie orale prescrite et 71,3% n'ont jamais bénéficié de la mesure de la cholestérolémie par les professionnels de la santé".

Concernant l'hypertension artérielle, l'étude a démontré que 30,8% des personnes interrogées ont déclaré n'avoir jamais bénéficié d'une mesure de la tension artérielle et 45% sont sous antihypertenseurs".

S'agissant des maladies cardio-vasculaires, "5,6% des personnes interrogées ont déclaré avoir eu une crise cardiaque ou une douleur à la poitrine due à une maladie cardiaque (angine de poitrine) ou un accident vasculaire cérébral, 5,0% d'hommes et 6,1% de femmes", précise la même étude, selon laquelle "cette fréquence augmente avec l'âge passant de 4,4% chez les 18-29 ans à 10,7% chez les 60-69".

Selon l'enquête, "la prévalence de la consommation de tabac chez les fumeurs actuels est de 16,5%, avec un taux plus important chez les sujets masculins, qui ont fumé leur première cigarette à l'âge de 20 ans et dont l'âge moyen du début de consommation de tabac était de 18 ans, avec un nombre moyen de 15 cigarettes fumées par jour".

"1/3 des répondants ont déclaré être exposés à la fumée de tabac au niveau du domicile, et 1/3 en milieu professionnel", ajoute la même source.

Concernant l'hygiène alimentaire, "85,3% des répondants ont déclaré consommer moins de 05 portions de fruits et légumes par jour, 23,5% des sujets enquêtés ont déclaré ajouter du sel ou des assaisonnements salés au moment de la préparation des repas, et 17% ont déclaré consommer des aliments transformés riches en sel (avec une prédominance masculine et pour les sujets jeunes).

Saisies de drogue et de produits pyrotechniques dans plusieurs régions du pays

Près d'une vingtaine d'individus suspects ont été interpellés, durant ces deux derniers jours, à travers plusieurs régions du pays par les brigades de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi des quantités de drogue et de produits pyrotechniques, indique hier un communiqué de ce corps de sécurité.

À M'Sila, les gendarmes ont interpellé mardi à la gare routière du chef lieu de wilaya, deux personnes âgées de 23 et 28 ans, en possession de 680 grammes de kif traité.

À Sidi Bel Abbès, les gendarmes du peloton de sécurité routière d'Ain-El-Berd ont interpellé, durant la même journée, au niveau du barrage dressé sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Sidi-Yacoub, trois personnes âgées de 26,29 et 44, à bord d'un véhicule, en possession de 435 grammes de kif traité.

À Oum El Bouaghi, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Ain-Beida qui agissaient sur renseignements faisant état de la présence de plants de cannabis à la ferme d'un individu âgé de 65 ans, se sont déplacés lundi sur les lieux, où ils ont interpellé le propriétaire avec trois personnes âgées de 21,30 et 33 ans et saisi 7 plants de cannabis, avec 393 autres plants en croissance, ainsi que 330 grammes de poudre d'extrait de cannabis.

À Bejaïa, les gendarmes ont interpellé mardi lors d'une patrouille au village Aboudaou, deux personnes qui voyageaient à bord d'un autocar d'El Eulma (Sétif) vers Bejaïa, en possession de 14.100 articles de produits pyrotechniques (pétards). Une autre personne âgée de 27 ans, a été interpellée dans la circonscription communale de Hassi-El-Fehal par les gendarmes, alors qu'elle voyageait à bord d'un autocar de Constantine vers Tamanrasset, en possession de 93.000 articles de produits pyrotechniques.

À El-Oued, deux autres personnes ont été interpellées dans la circonscription communale de Kouinine par les gendarmes, alors qu'elles transportaient à bord d'une camionnette 10.496 pétards.

À Sétif, les gendarmes de la brigade communale de Tachouda ont arrêté une personne à bord d'un véhicule taxi d'El Eulma vers Tébessa, en possession de 7.832 articles de produits pyrotechniques. Enfin à El-Tarf, les gendarmes ont interpellé une personne voyageant à bord d'un autocar d'Annaba vers El-Kala, en possession de 1.892 articles de pétards.

DÉVELOPPEMENT M.Bedoui : «L'Algérie est sur les bons rails vers des lendemains meilleurs»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a affirmé, mardi soir à Sidi Bel-Abbès, que «l'Algérie est sur de bons rails vers un lendemain meilleur et prospère».

«Nous avons payés cher la paix et la stabilité dans un passé récent et nul ne peut se permettre de déstabiliser le pays», a déclaré le ministre, lors d'une rencontre avec la société civile au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya. L'Algérie vit aujourd'hui dans la stabilité et la sécurité dans un contexte de défis croissants en matière de sécurité régionale et territoriale, a-t-il encore souligné, expliquant que tout ce qui a été réalisé n'est pas fortuit mais grâce à la réconciliation nationale qui a instauré les valeurs de tolérance et de réconciliation avec soi et avec l'autre faisant de l'Algérie «une école» dont s'inspirent des pays et peuples en quête de liberté, de paix et de stabilité.

«Cette réconciliation a été possible grâce à la vigilance et à la mobilisation de tous les corps de sécurité à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) donc les valeurs sont un précieux acquis à préserver», a rappelé le ministre.

D'autre part, Nouredine Bedoui a exhorté les jeunes «à prendre conscience des dangers qui guettent l'Algérie de l'intérieur et de l'étranger, à ne pas se laisser gui-



der par des voix de l'extérieur et à protéger notre identité nationale et les constantes de notre nation». «Après le triomphe de l'Etat et de ses institutions sur le terrorisme, qui a été banni de la société, nous devons être conscients des dangers qui menacent notre pays sous différentes appellations portant atteinte à sa stabilité et nous devons avant tout prémunir nos enfants et les protéger des idées qui sèment systématiquement le désespoir et la perte de confiance en soi», a-t-il ajouté.

Le ministre a fait remarquer, au passage, que beaucoup de jeunes sont

aujourd'hui des chefs d'entreprises réussis et d'autres s'illustrent chaque année sur la scène internationale dans tous les domaines avec une formation de base et de haut niveau algérienne à cent pour cent.

«Nous vivons une étape décisive marquée par la concrétisation de profondes réformes politiques décidée par le président de la République dans la dernière révision de la constitution élargissant les libertés, promouvant les droits des citoyens, préservant les richesses nationales et rationalisant au profit des générations montantes. Des valeurs conte-

nues dans une feuille de route inspirée de la vision du président de la République d'une Algérie sécurisée, prospère et forte avec des institutions solides», a encore déclaré Nouredine Bedoui.

«Chacun est tenu de respecter les institutions de la République. Nous ferons face par la force de la loi à tous ceux qui osent leur porter atteinte et qui s'en servent», a-t-il ajouté, affirmant que l'Etat protège, avec toute rigueur et par les textes de loi, tous ses agents, ses élus, ses imams et tous ses fonctionnaires et que la justice est à la parade contre tout contrevenant.

Nouredine Bedoui insiste sur le rôle des autorités locales de réunir es conditions pour attirer l'investissement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a insisté, mardi soir à Sidi Bel-Abbès, sur le rôle des autorités locales de réunir les conditions pour attirer l'investissement créateur de la richesse et de l'emploi. Lors d'une rencontre avec la société civile locale au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a exhorté les autorités locales à réunir toutes les conditions pour attirer des projets créateurs de richesse et d'emploi par des entreprises économiques privées ou publiques.

«On ne peut pas compter uniquement sur la fonction publique pour créer des postes d'emploi. Nos jeunes qui doivent faire preuve d'esprit d'entreprise et d'initiative trouveront tout le soutien et l'accompagnement pour concrétiser ses projets», a-t-il martelé.

«Nos collectivités locales doivent jouer un rôle leader dans ce domaine en veillant à la valorisation de nos biens, à l'adoption d'une approche économique à exploiter pour booster leur rendement et améliorer leurs recettes», a-t-il ajouté. «Les mécanismes de création de la richesse ont été mis en place dont les zones indus-

trielles et les mini zones d'activités et nécessitent un accompagnement à travers des programmes de formation et des pratiques pour exploiter les investissements et les équipements publics de proximité avec la participation d'investisseurs privés suivant la stratégie mise en place par l'Etat pour ouvrir des perspectives d'investissement et trouver de nouvelles alternatives à la politique de rente», a encore souligné le ministre.

Nouredine Bedoui a également sommé les autorités locales de conduire le développement en ouvrant le champ devant l'investissement et en accordant des facilités administratives et fiscales à tous les jeunes porteurs de projets notamment dans les nouveaux créneaux des énergies renouvelables, de la modernisation et autres.

Des opportunités pour les entreprises à devenir partenaires dans la concrétisation sur le terrain, surtout que Sidi Bel-Abbès a de l'ascendance dans les technologies innovantes, l'agriculture et l'agroalimentaire qui nécessitent l'orientation des jeunes vers une meilleure exploitation de ces atouts. Dans ce sens, le ministre a invité les jeunes à profiter des occasions offertes par l'Etat à la faveur

des programmes de développement et de soutien initiés par le président de la République dans tous les secteurs et où la priorité leur est accordée pour faire valoir leurs compétences dans la concrétisation de leurs objectifs et de leurs ambitions et acquérir une formation de qualité les aidant à construire leur avenir et à contribuer efficacement à l'épanouissement de leur pays. «L'avenir est devant nos jeunes et le dernier mouvement décidé par le président de la République dans le corps des cadres supérieurs au niveau local est la preuve de la volonté de rapprochement de nos administrations en ce qui concerne les postes de responsabilité et le renforcement de la présence féminine», a déclaré Nouredine Bedoui. «L'Algérie est un pays de richesses inépuisables et la main d'œuvre qualifiée doit être exploitée, a-t-il ajouté. En réponse aux préoccupations des représentants de la société civile, le ministre a souligné que le train du développement national prôné par le président de la République est sur de bons rails en voyant ce qu'a été réalisé à Sidi Bel-Abbès comme bond qualitatif au profit de sa population dans divers domaines.

FRANCE-ALGÉRIE

Arnaud Montebourg nouveau président de l'Association France-Algérie

L'ancien ministre Arnaud Montebourg, qui a des origines algériennes, a succédé à Jean-Pierre Chevènement à la présidence de l'Association France-Algérie (AFA), a appris hier l'APS de l'association.

L'Association France-Algérie a été fondée le 20 juin 1963, à l'initiative de l'ethnologue française Germaine Tillion et avec le soutien du général de Gaulle, par des personnalités françaises qui voulaient contribuer à l'établissement d'une ère nouvelle des relations entre la France et l'Algérie, qui venait d'accéder à l'Indépendance.

La cérémonie d'installation s'est déroulée mardi à Paris en présence de Belkhir Belhaddad, député de Moselle, Fadila Khattabi, députée et président du Groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement, Edith Cresson, ancien Premier ministre et d'autres personnalités.

«Par ma famille, mais aussi par mon action en faveur de la coopération industrielle franco-algérienne quand j'étais ministre de l'Economie, des liens multiples m'attachent à l'Algérie», a déclaré d'emblée le nouveau président, soulignant qu'il veut maintenir les liens de coopération entre la France et l'Algérie.



«Au moment où les deux rives de la Méditerranée paraissent s'écarter l'une de l'autre, devant les périls du fondamentalisme au Sud, ceux de la xénophobie au Nord, nous voulons maintenir les liens de coopération entre nos deux sociétés», a-t-il expliqué, notant qu'entre les deux pays

«il y a tant à faire». «Notre Association le poursuivra, continuera à éviter toute ingérence dans les questions politiques, que ce soit en Algérie ou en France», a-t-il ajouté. Jean-Pierre Chevènement a été désigné à la présidence de cette association en 2011, rappelle-t-on. L'AFA favorise, depuis

2005, la création de filiales locales dans toute la France. Elles sont aujourd'hui au nombre de 6. Elle soutient, en liaison avec les instances algériennes, les projets de toute nature, économiques, culturels et humains qui renforcent la connaissance réciproque des sociétés

ALGÉRIE-FRANCE

Tipasa : une équipe française réalise des interventions au profit d'enfants atteints de cardiopathies complexes

Une équipe médicale française a réalisé mercredi des interventions chirurgicales au profit de 18 enfants présentant des cardiopathies complexes, au niveau de la polyclinique de cardiologie infantile de Bou Ismail (Tipasa). Cette initiative "humanitaire" et "scientifique" comme qualifiée par le Pr Mouhmadou Li, responsable de cette équipe médicale française, est inscrite au titre d'une convention signée, l'année dernière, entre la polyclinique de cardiologie infantile de Bou Ismail, relevant de la CNAS (Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés) et l'hôpital français Marie Lannelongue, a-t-il indiqué.

L'opération a, aussi, permis de doter les deux blocs opératoires de l'établissement d'équipements de pointe. Dr Mouhmadou a signalé, en outre, que ces interventions, réalisées avec la contribution d'une équipe médicale algérienne, concernent des enfants âgés de 45 jours

à 9 mois, nés avec des cardiopathies complexes qu'il est actuellement aisé de traiter dans le monde grâce au développement de la science.

"Ces interventions représentent un intérêt suprême pour les médecins algériens, au plan formation et transfert technologique", a-t-il ajouté. Le Pr Mouhmadou a informé, en outre, qu'un suivi médical régulier sera assuré aux enfants bénéficiaires de ces opérations, de concert avec les médecins algériens, à travers une technique de suivi médical à distance destinée à assurer le suivi post-hospitalisation de patients.

"La convention signée par la Direction générale de la CNAS stipule une prise en charge des cas médicaux complexes et sensibles, difficiles de traitement en Algérie (tant au niveau de l'établissement de Bou Ismail, ou d'autres structures hospitalières privées ou publiques), en collaboration avec des équipes médicales

et paramédicales algériennes", a, pour sa part, fait savoir le directeur de la polyclinique de cardiologie infantile de Bou Ismail, Boudjeriou Abdelkader.

Le même accord permet, également, à l'équipe médicale de la polyclinique de Bou Ismail de bénéficier d'un savoir-faire dans la maîtrise des nouveaux équipements de pointe et, partant, de réaliser des interventions complexes susceptibles de réduire les frais de prise en charge des malades à l'étranger.

Concernant le problème des rendez-vous au niveau de cet établissement, du fait qu'il est l'unique du genre à l'échelle nationale, le responsable a assuré que la prise en charge de tous les cas se fait "sur la base du rapport de l'unique médecin habilité à déterminer les cas prioritaires devant être traités en urgence", affirmant que le staff médical traitant a toujours fait valoir en premier la "conscience professionnelle".

ALGÉRIE-MALI

Mohamed Aissa évoque avec une délégation malienne l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a reçu, mardi à Alger une délégation de la Commission malienne «Vérité, justice et réconciliation» (CVJR), avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de faire bénéficier ce pays de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, mettant en exergue le rôle des imams dans la déradicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette au-

dience, M. Aissa a indiqué que «cette rencontre a constitué une occasion pour mettre en exergue l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, notamment les efforts des imams algériens visant la consécration de la Charte de paix et de réconciliation nationale, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

«L'accent a été mis sur la force de l'Algérie consistant en sa capacité à contrer le discours extrémiste», a-t-il ajouté

faisant savoir qu'une proposition a été faite à la délégation malienne concernant l'apport du soutien nécessaire à ce pays frère». Le ministre s'est félicité de l'idée de la création d'une commission technique conjointe chargée de l'ouverture de tout espace susceptible de participer à l'éradication et la prévention de l'extrémisme à Mali.

De son côté, le président de la CVJR, Ousmane Oummarou Sidibé a déclaré que «cette rencontre a porté sur les moyens de coopération avec

le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour les aider à trouver des solutions aux problèmes de l'extrémisme violent que connaît son pays en s'inspirant de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale». Saluant le rôle de l'Algérie dans la signature de l'accord de paix et de réconciliation à Mali, il a déclaré «qu'il est de notre devoir de demander l'aide d'un Etat voisin comme l'Algérie afin de trouver les solutions idoines à Mali».

ALGÉRIE-PALESTINE

Agression israélienne contre la Palestine: sit-in de soutien à Gaza organisé par le MSP

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a observé, mardi à Alger, un sit-in de solidarité et de soutien à la Bande de Gaza, suite à la dernière agression israélienne qui a fait de nombreux morts et blessés.

«Nous assistons aujourd'hui à un développement intéressant dans la Bande de Gaza, marqué par les frappes menées par la résistance palestinienne contre l'occupation israélienne», a indiqué le secrétaire national chargé de la Palestine, Ahmed Brahimi, réitérant, par ailleurs, le soutien indéfectible du MSP à la cause palestinienne. De son côté, le chef du bureau de la wilaya d'Alger du MSP, Abdelkrim Dahmane a rappelé «le soutien de l'Algérie et à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au peuple palestinien».

Pour sa part, le président du MSP, Abderrazak Mokri a dénoncé l'agression israélienne contre la Bande de Gaza, ajoutant que le MSP «apporte son soutien à la cause palestinienne et se considère, de ce fait, partenaire dans la libération, une position reconnue par les dirigeants de la glorieuse résistance palestinienne». Le sit-in de solidarité a été réhaussé par la présence de M. Sami Abou Zahri, représentant du mouvement palestinien Hamas, qui effectue sa 2ème visite en Algérie, indiquant que «la résistance n'a attendu que quelques heures pour riposter à l'ennemi sioniste» qui a tué sept palestiniens, lors de l'assaut terrestre des forces d'occupation israélienne lancé, dimanche soir, sur Gaza».

Le représentant palestinien a appelé la Nation arabo-musulmane à «accomplir son devoir en soutenant Gaza». Selon des sources palestiniennes, sept (7) palestiniens ont été tués et au moins sept (7) autres ont été blessés lors de frappes aériennes israéliennes ayant ciblé un groupe de palestiniens à l'est de Khan Younés, alors que les raids qui se sont poursuivis, hier lundi, sur plusieurs régions, ont fait trois (3) morts et huit (8) autres blessés palestiniens. Un Palestinien a été tué, tôt mardi, dans la Bande de Gaza par une frappe israélienne.

Les dernières frappes israéliennes ont réduit à l'état de ruines, le siège de la télévision de Hamas. L'aviation militaire israélienne a également ciblé deux maisons dans les villes de Rafah et de Khan Younés, sans faire de victimes.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI: L'APN prend part à la 43^e Conférence de l'EUCOCO à Madrid

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part aux travaux de la 43ème Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), prévus les 16 et 17 novembre dans la capitale espagnole Madrid.

Cette conférence sera "une opportunité pour exiger l'application de l'arrêt de la Cour européenne de justice l'Union européenne (UE) concernant l'exploitation des ressources naturelles au Sahara Occidental", a indiqué, mercredi, un communiqué de l'APN. "Il s'agit de renforcer toutes les initiatives politiques des différentes forces politiques, sociales et syndicales qui sont en faveur de cette solution, conformément au Droit international et tout en œuvrant afin d'imposer une nouvelle politique qui respecte la légitimité et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". La délégation qui participe à cette Conférence, est composée du président de la de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif et de la présidente du Groupe d'amitié de fraternité parlementaire "Algérie-Sahara Occidental", Saïda Brahimi Bounab, ainsi que les députés, Mohamed Moussaoudja, Djamel Madi, Sid Ahmed Abiri et Nouredine Belmeddaj.

APS

ITALIE-UE

Malgré la pression de Bruxelles, le budget italien «ne change pas»

Luigi Di Maio, vice-Premier ministre italien et chef de file du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème), a annoncé mardi soir que le gouvernement maintenait son projet de budget 2019, pourtant rejeté par la Commission européenne. «Le budget ne change pas, ni dans les bilans ni dans la prévision de croissance. Nous avons la conviction que ce budget est celui dont le pays a besoin pour redémarrer», a déclaré M. Di Maio à la presse à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

COMMERCE:

Un conseiller de Trump réprimande son collègue

Le principal conseiller économique du président américain a vivement critiqué mardi les propos d'un collègue qui avait dénoncé vendredi les «élites mondialistes» de Wall Street. Larry Kudlow a fustigé le bouillant conseiller en charge du commerce, Peter Navarro, qui a violemment stigmatisé Wall Street et Goldman Sachs comme étant des «agents étrangers», s'interposant dans les discussions commerciales avec la Chine. Peter Navarro «ne parlait pas au nom du président ni de l'administration. Ses commentaires étaient complètement infondés», s'est insurgé Larry Kudlow dans une rare réprimande publique vis-à-vis de son collègue à la Maison Blanche.

Vendredi, Peter Navarro, connu pour son intransigeance et son opposition à l'essor de la Chine, avait affirmé lors d'un discours à Washington que s'il y avait un accord commercial avec la Chine «ce serait suivant les termes du président Trump et non pas de Wall Street». Il s'était ensuite lancé dans une courte diatribe contre Wall Street et les investisseurs de la banque Goldman Sachs notamment, qualifiés d'«élites mondialistes». Une formulation qui avait surpris, ce vocabulaire étant utilisé par les groupuscules antisémites. M. Navarro avait aussi «sommé ces agents de l'étranger non déclarés» (la formulation utilisée à Washington pour désigner les lobbyistes cachés) de ne plus «s'insinuer dans ces négociations» commerciales. Pour Larry Kudlow, ces commentaires «ne rendent pas service au président qui parle avec qui il veut», dont des investisseurs à Wall Street, a-t-il indiqué sur la chaîne CNBC. Ce n'est pas la première fois que Peter Navarro tient des propos jugés déplacés. En juin, il avait estimé, avant de présenter des excuses à l'issue d'un G7 houleux sur le commerce, que le Premier ministre canadien Justin Trudeau méritait «une place spéciale en enfer».

En cas de taxes américaines sur l'automobile, l'UE devrait être exemptée

L'Union européenne devrait être exemptée des taxes douanières américaines sur le secteur automobile si la Maison Blanche venait à les annoncer, conformément à un engagement pris en juillet par Donald Trump, a estimé mardi la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, qui est arrivée à Washington en vue de discussions mercredi matin avec le représentant américain au Commerce Robert Lighthizer, a rappelé que le président américain et le chef de la Commission européenne Jean-Claude Juncker s'étaient engagés fin juillet à ne pas imposer de taxes douanières supplémentaires tant que les États-Unis et l'Union européenne étaient en discussions. «J'imagine que cela reste toujours valide. Nous présumons que si cela devait avoir lieu (les tarifs douaniers sur les voitures), cela ne concernera pas l'Union européenne», a-t-elle ajouté lors d'une intervention devant le German Marshall Fund, un think-tank de Washington qui vise à promouvoir les relations transatlantiques. Elle a en outre insisté sur le fait que l'agriculture restait exclue de potentielles négociations. Les États-Unis préfèrent pour l'instant se concentrer sur la coopération réglementaire avec l'Union européenne plutôt que de discuter d'un éventuel accord commercial sur les biens industriels, avait-elle indiqué vendredi. Washington et Bruxelles s'efforcent depuis des mois de matérialiser par un accord le principe d'une entente commerciale annoncée fin juillet.

Cette annonce avait permis d'ouvrir une trêve dans les tensions entre les deux parties, au moment où M. Trump menaçait de taxer lourdement l'industrie automobile européenne.

PÉTROLE:

Le prix du panier de l'Opep à 67 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 67,01 dollars le baril, contre 69,82 dollars la veille, a indiqué mercredi l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi Light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Qatar Marîm (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela).

Mardi, les prix du pétrole baissaient nettement en cours d'échanges européens. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 68,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,53 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour décembre perdait 1,38 dollar à 58,55 dollars. Dans la matinée, les cours sont respectivement tombés à 68,15 dollars et 58,24 dollars, à leurs plus bas depuis sept et neuf mois.



«Le président américain Donald Trump a mis la pression sur les prix (lundi) en postant un tweet dans lequel il exprime son désir que l'Arabie saoudite et l'Opep ne réduisent pas leur production», ont expliqué les analystes de Commerzbank.

L'Arabie saoudite a annoncé ce week-end une réduction de ses exportations de 500 000 barils par

jour à partir de décembre, tandis que les prix du Brent et du WTI ont perdu plus de 20% depuis leurs plus hauts en quatre ans atteints début octobre. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, doivent se réunir début décembre à Vienne.

L'Organisation doit également publier son rapport mensuel en milieu de séance européenne.

BUDGET:

Rome demande à l'UE de la flexibilité pour «événements exceptionnels»

Le gouvernement italien a maintenu inchangé son projet de budget contesté pour 2019 et demandé à Bruxelles de la «flexibilité» pour tenir compte notamment des dépenses liées à l'effondrement du pont Morandi à Gênes et aux intempéries, selon une copie de sa lettre envoyée à la Commission européenne.

Le gouvernement «demande l'application de la flexibilité pour événements exceptionnels», écrit le ministre italien de l'Economie, Giovanni Tria.

Alors que Bruxelles a rejeté le projet de budget italien et lui avait

demandé de revoir sa copie avant mardi minuit, Rome a décidé de maintenir inchangée sa prévision d'un déficit à 2,4% du PIB en 2019.

M. Tria précise néanmoins dans sa lettre que ces 2,4% représentent «une limite infranchissable». Mais il souligne que sur les budgets des trois prochaines années pèsent des «dépenses de nature exceptionnelles égales à environ 0,2% du PIB», en raison des conséquences des intempéries «d'une gravité particulière» qui ont touché le pays fin octobre-début novembre, mais aussi de celles de l'ef-

fondrement cet été du pont Morandi à Gênes (nord-ouest).

Concernant les intempéries, le ministre italien évoque «un coût très lourd en termes de victimes et de dommages causés».

«Il s'agit d'événements inattendus», qui ont conduit le pays à lancer «un plan extraordinaire d'interventions», a noté M. Tria. Les vents violents et les pluies diluviennes, qui ont fait une vingtaine de morts dans la péninsule, ont touché notamment la région du Veneto, dans le nord-est, où des centaines d'arbres ont été déracinés, la Ligurie, où de nom-

breux bateaux ont été détruits, ou encore la Sicile.

Parallèlement, Gênes a été endeuillée cet été par l'effondrement du viaduc autoroutier Morandi, axe de circulation stratégique dans la ville. Ce drame, qui a fait 43 morts, a conduit là aussi le pays à lancer un «plan extraordinaire d'entretien» du réseau routier.

«Dans cet objectif, la loi de finances consacre un milliard d'euros en 2019, spécifiquement à la mise en sécurité et à l'entretien des infrastructures du réseau routier, dont les viaducs, les ponts, les tunnels», a expliqué M. Tria.

ALLEMAGNE:

Le PIB s'est contracté après seize trimestres de croissance

La croissance allemande a subi un brutal coup d'arrêt au troisième trimestre, avec un recul de 0,2% du PIB par rapport aux trois mois précédents, mettant fin à seize trimestres consécutifs de croissance enregistrés depuis début 2015, a annoncé mercredi l'Office fédéral des statistiques Destatis. Très attendu tant les inquiétudes s'accumulaient récemment autour la première économie européenne, cet indicateur est lié «avant tout» au commerce extérieur, souligne la même source.

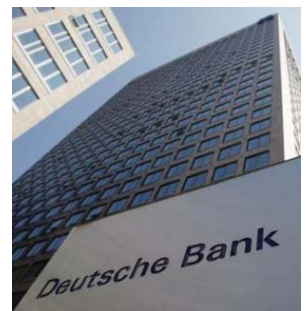
Il ne marque certes pas une récession, qui suppose deux trimestres consécutifs de contraction du PIB, mais le recul est plus net que celui de 0,1% qui était attendu par les économistes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset.

Pour l'ensemble de 2018, l'Allemagne devrait toutefois connaître une dixième année consécutive

d'expansion économique, mais à un rythme nettement moins soutenu que l'an dernier, qui s'était traduit par une hausse de 2,2% du PIB.

Le «léger recul» de la production intérieure est «avant tout lié à des facteurs extérieurs», explique Destatis, le troisième trimestre ayant vu diminuer les exportations allemandes pendant que les importations progressaient.

Même si l'Office ne fournit pas d'explications sectorielles, la baisse des exportations «semble être largement due au secteur automobile», désorganisé par l'entrée en vigueur des nouvelles normes antipollution WLTP, observe Oliver Rakau, d'Oxford Economics. Dès lors, à ses yeux, «la vraie question est l'ampleur et la vitesse du rebond dans les prochains trimestres», préfiguré par les données encourageantes de la production industrielle en septembre.



La demande intérieure, solide moteur de l'économie allemande en début d'année, a quant à elle émis «des signaux contrastés», selon Destatis, avec des investissements en progression mais une consommation des ménages en déclin.

OCDE: Baisse des financements extérieurs destinés aux pays pauvres

Le financement extérieur à destination des pays pauvres est en baisse, a indiqué l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dans son nouveau rapport publié sur son site web.

Le financement extérieur à destination des pays pauvres est en diminution malgré l'engagement souscrit il y a trois ans par la communauté internationale d'accroître les apports financiers à l'appui du développement, relève le rapport intitulé «Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019».

Les données sur les financements extérieurs révèlent une chute de 12 % des financements extérieurs globaux sur la période 2013-2016.

«Un recul qui jette de sérieuses doutes sur la capacité de la communauté internationale à atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030», estiment les auteurs du rapport.

En outre, les données sur le financement extérieur, disponibles au-delà de 2016, font ressortir que l'investissement direct étranger à destination des pays en développement a chuté de 30 % sur la période 2016-2017 et le financement de projets a connu également baissé de 30 % au premier trimestre de 2018. L'aide publique au développement (APD) des économies avancées est stable mais reste inférieure aux objectifs, tandis que d'autres apports tels que les envois de fonds et la finance philanthropique, bien qu'en augmentation, demeurent comparativement modestes. «Cette baisse survient alors même que les besoins de financement à l'appui du développement durable augmentent sous l'effet de la croissance démographique, des conflits ou de la dégradation de l'environnement», note le rapport.

La communauté internationale s'est engagée à la Conférence des Nations Unies d'Addis-Abeba en 2015 à accroître le financement du développement, en se servant de l'investissement privé comme levier.

Mais «les pays donateurs n'ont pas honoré la promesse faite en 2015 d'accroître les flux financiers à l'appui du développement», a déclaré le Directeur de la coopération pour le développement de l'OCDE, Jorge



Moreira da Silva, lors du lancement du rapport au Forum de Paris sur la paix.

«Le financement du développement n'est pas un coût mais un investissement, qui nous aidera à instaurer la paix et la prospérité à l'échelle mondiale, ce qui est la finalité des Objectifs mondiaux», a-t-il plaidé.

Les auteurs du rapport appellent à intensifier les efforts pour la mobilisation des ressources intérieures, qui sont au moins aussi importantes que les apports extérieurs pour le développement durable.

Ils citent à titre d'exemple les recettes fiscales en considérant qu'ils sont «de loin la ressource financière la plus importante pour les pays pauvres». «Pourtant, dans les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, les recettes fiscales s'établissent en moyenne à tout juste 14 % du PIB, soit moins de la moitié de ce qu'elles représentent dans les pays de l'OCDE (34 %) et moins que les 15 % qui constituent le seuil minimum recommandé pour un bon fonctionnement de l'Etat», ont-ils relevé.

Ils évoquent également, les coûts de transaction relatifs aux envois de fonds des émigrés à leur famille dans les pays en développement qui peuvent atteindre pas moins de 14 à 20 %. Ils estiment

à ce propos qu'un abaissement des coûts de transfert de seulement 1 % augmenterait de 30 milliards de dollars la valeur du total des envois de fonds des émigrés (qui s'établissaient à 466 milliards de dollars en 2017) - soit l'équivalent d'un quart du total des apports de l'APD.

Le rapport préconise une refonte du système de financement du développement dans le but de renforcer la transparence, de définir des normes internationales claires et de donner aux pays destinataires les moyens de procéder à des choix optimaux.

Il appelle également à faire plus pour mesurer l'impact, et non plus seulement le volume, du financement du développement, et à permettre une interaction plus stratégique entre les fournisseurs, les intermédiaires et les bénéficiaires de sorte que chaque dollar dépensé produise le maximum d'impact.

S'agissant des ressources propres, la communauté internationale devrait soutenir les échanges et le développement du secteur privé, recenser et éliminer les obstacles à l'investissement, renforcer les capacités de mobilisation des recettes fiscales et aider les pays en développement à prévenir l'évasion et la fraude fiscales.

ZONE EURO: Ralentissement confirmé de la croissance au troisième trimestre

La croissance économique en zone euro a fortement ralenti au troisième trimestre, le PIB ayant progressé de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, a indiqué mercredi l'Office européen des statistiques Eurostat, confirmant ainsi sa première estimation.

Ce chiffre est conforme aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset.

Ce ralentissement marque une rupture avec les deux premiers trimestres de l'année, où le Produit intérieur brut (PIB) avait coup sur coup progressé de 0,4 %. Il s'explique en partie par le brutal coup d'arrêt de la croissance allemande, qui a reculé de 0,2 % au troisième trimestre à cause d'une désorganisation provisoire du secteur automobile.

Sur un an, la croissance a progressé de 1,7 % dans la zone euro.

A l'échelle de l'ensemble de l'UE, elle progresse de 0,3 % au troisième trimestre et de 1,9 % sur un an.

La production industrielle dans la zone euro a quant à elle reculé en septembre de 0,3 % par rapport au mois d'août, où elle avait augmenté de 1,1 % (chiffre révisé), a également annoncé mercredi Eurostat. Le résultat de septembre est légèrement meilleur que celui attendu par les analystes de Factset, qui tablaient sur une baisse de 0,4 %.

La production industrielle a diminué en septembre de 1,7 % pour l'énergie, de 1,3 % pour les biens de consommation non durables, de 0,7 % pour les biens de consommation durables et de 0,3 % pour les biens intermédiaires, tandis que la production pour les biens d'investissement a augmenté de 0,3 %. Comparé à septembre 2017, la production industrielle a augmenté de 0,9 % dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique.

Dans l'ensemble des 28 pays de l'UE, la production industrielle a reculé de 0,2 % en septembre comparé à août et augmenté de 1,1 % comparé à septembre 2017.

CHANGES: L'euro et la livre britannique baissent face au dollar

L'euro s'affaissait mercredi face au dollar, tout comme la livre britannique qui perdait encore de terrain face au billet vert, après avoir grimpé la veille à l'annonce d'un projet d'accord sur le Brexit conclu entre les négociateurs.

Ce mercredi matin, la monnaie européenne valait 1,1270 dollar, contre 1,1290 mardi soir.

La livre britannique, de son côté, valait 1,2967 dollar contre 1,2977 dollar la veille.

Mardi, la devise britannique a connu une séance très favorable avec des chiffres montrant une accélération de la hausse des salaires, puis avec l'annonce d'un projet d'accord sur le Brexit entre les négociateurs britanniques et européens.

«Mais la question importante est de savoir ce qu'il va se passer maintenant», a jugé l'analyste Konstantinos Anthis.

Selon les commentateurs, le chemin à parcourir reste encore long alors que la Première ministre Theresa May doit faire adopter le projet d'accord à son cabinet, qui se réunira cet après-midi.

Ensuite, il faudra convaincre le Parlement où les partisans d'un Brexit dur pourraient également faire échouer le processus.

Après avoir entamé la séance en hausse contre l'euro, la devise britannique se stabilisait à 86,91 pence pour un euro, contre 87,01 pence la veille.

Parmi les autres devises, le dollar était en petite hausse face au yen, à 113,89 yens pour un dollar mercredi contre 113,81 yens mardi soir.

L'euro valait 128,63 yens mercredi, contre 128,49 mardi. Le franc suisse baissait légèrement face à l'euro, à 1,1379 franc suisse mercredi matin pour un euro, contre 1,1371 mardi soir.

La devise perdait également du terrain face au dollar à 1,0097 franc suisse pour un dollar contre 1,0070 mardi. L'once d'or valait 1.198,26 dollars, contre 1.202,22 dollars mardi soir.

La monnaie chinoise valait 6,9535 yuans pour un dollar mercredi contre 6,9560 yuans mardi en début de soirée.

ETATS-UNIS: L'inflation en octobre affiche sa plus forte accélération en 9 mois

Les prix à la consommation aux Etats-Unis ont accéléré leur hausse sur un mois en octobre, signant leur plus forte progression depuis neuf mois, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mercredi par le département du Travail.

L'indice CPI a progressé de 0,3 % sur le mois en données corrigées des variations saisonnières, comme s'y attendaient les analystes, et de 2,5 % sur un an. Cela représente la plus forte hausse mensuelle depuis janvier. Sur 12 mois, l'inflation est au plus haut depuis août. Elle était de 2,3 % en septembre. Sans les prix de l'alimentation et de l'énergie, la hausse mensuelle est de 0,2 %, comme prévu, s'inscrivant à 2,1 % sur un an. Sur le mois, la hausse des prix de l'essence (3 %) a compté pour un tiers dans l'accélération des prix, également dopée par l'augmentation des coûts de l'électricité (+2,3 %) et des voitures d'occasion (+2,6 %).

Sur un an, les prix de l'essence ont grimpé de 16,1 %.

Les prix des logements ont poursuivi leur hausse constante à 0,2 % le mois dernier et 3,2 % sur 12 mois.

Les prix de l'alimentation ont marqué le pas (-0,1 %), n'augmentant que

de 1,2 % sur l'année. Dans un rapport séparé, le ministère du Travail a annoncé en revanche un tassement du salaire horaire moyen, qui s'est replié de 0,1 % en octobre. Ce recul est le résultat d'une hausse des salaires horaires moyens de 0,2 % grevée par une augmentation de 0,3 % des prix. La Réserve fédérale américaine (Fed), qui

suit une politique de relèvement progressif des taux d'intérêt, surveille l'inflation de près. Mais elle prête davantage attention à l'indice PCE, basé sur les réelles dépenses des ménages.

Cet indice, généralement un peu inférieur au CPI qui se base sur un panier de la ménagère, doit être publié le 29 novembre.

PAYS-BAS: Le PIB progresse de 0,2% au 3^e trimestre, le plus faible taux depuis 2016

Le Produit intérieur brut (PIB) des Pays-Bas a progressé de 0,2 % au 3^e trimestre par rapport au trimestre précédent, soit le plus faible taux de croissance dans ce pays depuis 2016, selon une première estimation de l'Office central des statistiques (CBS) publiée mercredi.

La croissance au troisième

trimestre a été tirée par la consommation des ménages et le commerce extérieur, a indiqué l'Office.

En glissement annuel, le PIB des Pays-Bas a augmenté de 2,4 %, en raison d'une hausse de la consommation, des investissements et des exportations.

«Les investissements

dans les actifs immobiliers ont augmenté de plus de 2 % par rapport à l'année précédente», souligne le CBS, qui note que les entreprises ont investi davantage dans le secteur automobile.

Les exportations de biens et services ont également augmenté de plus de 2 % au troisième trimestre.

MOSTAGANEM: 690 millions DA pour des projets de développement à Mazaghran

La commune de Mazaghran (Mostaganem) a bénéficié cette année de projets de développement d'un coût global de 690 millions DA, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya.

Ce programme de développement, financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, porte sur le raccordement de 920 foyers au réseau de gaz naturel de hai (quartier) «Les jardins» et «Télégraph» et du village de Ouréah, la réalisation du réseau d'éclairage public pour un coût de 20 millions DA, l'aménagement des routes pour plus de 492 millions DA, a-t-on ajouté à la wilaya.

Deux réseaux d'assainissement ont été mis en service cette année au nouveau pôle urbain «Télégraph» et hai «Benyahia Belkacem» (pour un coût de 25 millions DA), alors que le taux de raccordement au réseau d'AEP est de 100 % grâce aux projets dont a bénéficié la commune ces dernières années.

Elle a également bénéficié de 12 projets, cinq concernant l'amélioration urbaine de la cité AADL, du boulevard principal de Mazaghran et ses entrées (83 millions DA), et sept autres pour la réalisation de stades de proximité de football dont deux en cours d'aménagement pour un coût global de 70 millions DA.

ANSEJ TÉBESSA: Financement de 745 projets depuis 2014

Au total, 754 projets d'investissement dans divers domaines ont été financés par l'antenne locale de l'agence nationale du soutien de l'emploi de jeunes (Ansej) dans la wilaya de Tébessa, depuis janvier 2014 jusqu'au 30 juin 2018, a indiqué mardi, la chargée de la communication au niveau de ce dispositif d'aide à l'emploi, Wahiba Gaba.

La même responsable a précisé à l'APS que les trois annexes de l'ANSEJ, situées dans les communes de Chrâa, Bir El-Ater et Tébessa ont financé ces projets sur un total de 1047 projets accordés par la commission mixte de choix et études, nécessitant une enveloppe financière de l'ordre de 2,44 milliards DA.

Le financement de ces projets a engendré la création de plus de 1 090 nouveaux postes d'emploi, a fait savoir la même source, afin d'encourager l'investissement au niveau de cette wilaya frontalière et améliorer le développement, et créer de nouveaux postes d'emploi. Dans les détails, Mme Gaba a précisé que 304 projets ont été financés dans le secteur des services par l'ANSEJ de Tébessa, pour un investissement de 752 millions DA qui ont permis de créer 426 postes d'emploi. Le secteur de l'agriculture se place en deuxième position à travers le financement de 185 projets ayant nécessité la mobilisation de 706 millions de dinars et créant 257 postes de travail, a fait savoir la responsable.

Elle a ajouté que dans le domaine de l'artisanat, 94 projets ont été validés et financés par l'Ansej depuis 2014.

Ces projets d'investissement ont permis d'assurer 118 postes d'emploi.

De plus, 51 projets dans le secteur des bâtiments et travaux publics ont été financés par l'antenne locale de l'ANSEJ, 46 dans le secteur de l'industrie, 36 dans le secteur du transport et 29 autres dans les fonctions libérales, a-t-on encore détaillé assurant que ces projets ont permis la création de 310 postes d'emploi au profit des jeunes de la wilaya.

S'agissant des projets d'investissement créés par des femmes, la même source a fait savoir que ce dispositif d'aide a financé 58 projets pour lesquels 147 millions DA ont été alloués. Ces projets ont engendré 101 nouveaux postes d'emploi.

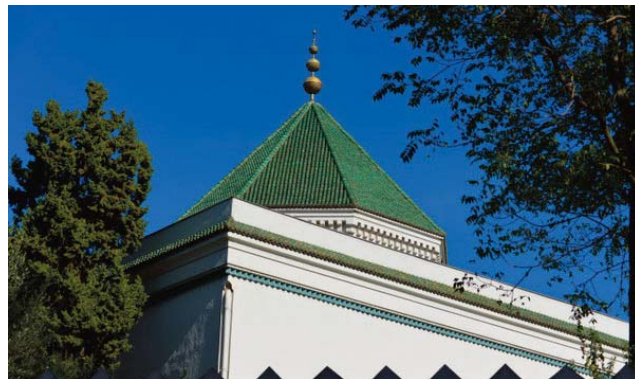
ALGER Lancement des projets de réalisation de 100 mosquées durant les 5 dernières années grâce aux dons des bienfaiteurs

Les projets de réalisation de 100 mosquées ont été lancés, à Alger, durant les cinq dernières années, grâce aux dons des bienfaiteurs ce qui portera le nombre global de ces établissements religieux dans la wilaya à 735, a indiqué, mardi, le directeur des Affaires religieuses de la wilaya d'Alger, Zoheir Boudraa.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boudraa a affirmé que le nombre de mosquées qui accueillent les fidèles à Alger est estimé actuellement à 635 et devrait passer à 735, après réception graduelle des 100 mosquées en chantier depuis cinq ans, et ce grâce aux dons des bienfaiteurs, ajoutant que ces établissements religieux étaient répartis à travers les différentes communes de la wilaya.

Les services de la wilaya d'Alger ont consacré une enveloppe financière de l'ordre de 170 millions de DA à la restauration de plusieurs mosquées et écoles coraniques, à travers les différentes communes de la capitale, en sus du budget destiné à récompenser les récitants du Coran et du Hadith lors des différentes occasions et concours religieux, organisés tout au long de l'année, a souligné M. Boudraa.

6 projets d'écoles coraniques sont



en cours de réalisation au niveau des communes d'Hussein Dey, de Bachdjerrah, de Birtouta, des Eucalyptus, de Draria et de Zeralda,

avec un taux d'avancement entre 20 et 80%, a indiqué le même responsable, précisant que la wilaya s'est chargée de les équiper dès leur réception.

TIZI-OUZOU: Plus de 44% des porteurs de projets n'ont pas réalisé leurs investissements

Quelque 44,75% des porteurs de projets ayant bénéficié de lots de terrain au niveau des zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou, n'ont pas concrétisé leurs investissements, a annoncé mardi le Secrétaire général de wilaya, Zinedine Tibourtine.

S'exprimant à l'ouverture d'une rencontre entre le Groupe des industries locales Divindus-ZI chargé de la gestion des zones industrielles et d'activité, et les opérateurs économiques locaux, le même responsable a indiqué que ces derniers ont été mis en demeure pour lancer les travaux de réalisation de leur unités faute de quoi il sera procédé à l'annulation des actes d'attributions des lots dont ils ont bénéficié. Il a invité les inves-

tisseurs qui n'ont pas concrétisé leur projets à les réaliser dans les meilleurs délais ou à restituer les assiettes foncières dont ils ont bénéficié, ajoutant que la wilaya a entamé une procédure pour l'annulation de ces attributions pour les mettre à la disposition d'autres porteurs de projets dont la demande de terrain s'élève à 1300. La semaine dernière et à l'occasion d'une visite de travail qu'il a effectué dans la daïra de Tizi Gheniff, le wali Abdelhakim Chater, a annoncé qu'un délai a été fixé à l'ensemble des investisseurs de la wilaya pour le lancement effectif des travaux au plus tard jeudi prochain (15 novembre), au-delà de cette échéance des mesures d'annulation des décisions d'attributions de

fonciers seront entamées. S'agissant de la situation des investissements au niveau des zones d'activités de la wilaya, M. Tibourtine a indiqué que les projets en activité représentent 23,58 %, ceux en cours de réalisation 21,16 %. Les projets réalisés et non opérationnels représentent quant à eux un taux de 7,27% alors que les ceux dont la réalisation est à l'arrêt sont estimés 3,27%. Pour ce qui est du foncier industriel, ce même responsable a souligné que le nombre total des lots créés à travers les zones d'activité et de la zone industrielle de la wilaya est de 952 lots, dont 809 ont été attribués et 153 non affectés.

Le SG de la wilaya a réitéré la détermination de la wilaya à «accompagner tous les porteurs de projets, à concrétiser

leurs investissements et à améliorer les conditions de travail de ceux qui sont opérationnels», observant l'environnement «difficile au sein duquel exerce les entités économiques locales implantées dans des zones souffrant d'un déficit en viabilisation». Il a indiqué que des fiches techniques dont le montant s'élève à 2,6 milliards de DA ont été établies et transmises aux autorités compétentes pour une prise en charge de ce problème.

Pour certains travaux d'urgence, l'organisme gestionnaire local relevant du Groupe Divindus «ne ménagera aucun effort pour apporter une contribution en collaboration avec les opérateurs économiques afin de les prendre en charge», a-t-il ajouté.

MASCARA: Des projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Ain Fekkane dotés d'une enveloppe de 98,5 millions DA

La commune d'Ain Fekkane (Mascara) a bénéficié de six projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement dotés d'une enveloppe de 98,5 millions de dinars, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau.

Présentant des explications au wali lors d'une visite dans la daïra d'Ain Fekkane, Fethi Ougar a indiqué que la commune a bénéficié de 3 projets d'assainissement pour une enveloppe de 55 millions DA et de 3 autres d'AEP (43,5 millions DA). Trois de ces projets ont été achevés. Le même responsable a signalé l'achèvement du projet de raccordement de 15 foyers d'Ain Fekkane au réseau d'assainissement (2,2 millions DA), faisant savoir que les travaux d'un collecteur d'assainissement en cours de



réalisation pour un coût de 32,4 millions DA seront achevés au mois de janvier prochain, de même que ceux d'un

réseau d'assainissement des eaux usées doté de deux bassins de drainage (20,4 millions DA).

Un réservoir d'eau de 1000 mètres cubes d'un coût de 25 millions DA sera réceptionné à la fin du premier semestre 2019 pour alimenter en eau potable 800 familles de neuf villages en eau potable, a-t-on annoncé Le wali de Mascara, Hamid Baïche a rencontré des représentants de la société civile qui ont soulevé leurs préoccupations focalisées sur l'aide à l'habitat rural, le logement locatif, les centres de santé, la réalisation d'écoles primaires dans les centres ruraux et les nouvelles cités, auxquelles il s'est engagé à répondre suivant la priorité.

PROMENADE DES SABLETTES:

Lancement prochain d'un appel d'offre pour l'amélioration des prestations en faveur des citoyens

Un appel d'offre national sera lancé prochainement pour le réaménagement de la Promenade des Sablettes en vue de fournir différentes prestations destinées aux citoyens, portant essentiellement sur l'élargissement des structures de loisir et de restauration et les services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile, a-t-on appris mardi auprès de l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (OPLA).

Cet appel d'offre intervient en s'appuyant sur les demandes exprimées par les visiteurs inscrites sur le registre de doléances mis à la disposition au niveau la Promenade, en vue d'améliorer les prestations fournies aux citoyens et renforcer les structures de divertissement et de loisirs.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur général de l'OPLA, Gamgani Lyes a indiqué que «la Promenade des Sablettes d'Alger qui s'étend sur une superficie de 4,5 km connaît une grande affluence des citoyens en sus des touristes étrangers (plus de 200.000 visiteurs quotidiennement), d'où l'utilité d'un registre dédié aux propositions des citoyens sur la qualité des services qu'ils souhaiteraient voire dans cette promenade», précisant «qu'en fonction de leurs demandes, un appel d'offre national pour choisir les meilleures offres des différents services demandés sera prochainement lancé».

Parmi les services les plus demandés par les Algérois et les visiteurs venus d'autres wilayas avoisinantes, figurent «l'augmentation du nombre des structures de jeux et de détente pour les enfants et l'ouverture de restaurants spécialisés dans la préparation de plats traditionnels ainsi que le renforcement des services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile», a-t-il ajouté. Dans le même contexte, il a indiqué que la porte était toujours



ouverte aux propositions des Algérois qui peuvent les inscrire au registre qui se trouve au niveau de la Promenade des Sablettes ou sur la page Facebook de l'OPLA. La promenade des Sablettes, sera renforcée par des structures de divertissement et de loisirs de pointe, a-t-il ajouté, précisant que «des négociations sont en cours avec les différents opérateurs de la téléphonie mobile pour offrir leurs prestations, dont l'internet (wifi) au niveau de la promenade des Sablettes».

Concernant l'appel d'offre national, le même responsable a affirmé que l'objectif de son lancement est d'offrir les meilleures prestations au niveau de cette promenade, à travers la location pour une période déterminée dans le cadre d'un cahier de charges», afin de créer «des revenus pour la promenade des

Sablettes, et assurer ainsi un auto-financement sans recourir au budget de la wilaya et l'investissement dans l'avenir». La promenade des Sablettes est dotée d'une plage et de piscines qui ont vu défiler plus de 60.000 estivants durant les mois de juillet et d'août 2018, selon le responsable.

Pour ce qui est des parkings, M. Gamgani a fait savoir que ces structures d'une capacité d'accueil de 2400 places, accueillent quotidiennement «8000 véhicules».

Un autre parking devrait être réceptionné prochainement d'une capacité d'accueil de 1000 véhicules, a-t-il ajouté. La promenade des Sablettes compte plusieurs restaurants, fast-foods et un théâtre en plein air. Des vendeurs ambulants de jouets, de thé, vêtements et mets traditionnels (mhajeb et bourak) sont également présents.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA: 20 ans de prison ferme contre un membre d'un groupe terroriste

Une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million DA, a été prononcée mardi, par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla, à l'encontre d'un individu pour adhésion à un groupe terroriste, port et détention d'armes et de munitions, usurpation d'identité, et entrée et séjour illégaux sur le territoire national.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 15 juin 2017, lorsque T.M.H (malien de 28 ans) a été capturé par une patrouille de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une zone désertique de la région de Silet (wilaya de Tamanrasset), suite à un accrochage avec un groupe terroriste qui était à bord de deux véhicules tout terrain.

La patrouille de l'ANP a capturé le mis en cause en possession de deux fusils automatiques, un lot de munitions (1.437 balles), en plus d'un téléphone satellitaire «Thuraya».

Un des éléments de la bande est mort et les autres ont pris la fuite. T.M.H a avoué aux enquêteurs appartenir à un groupe terroriste activant à l'étranger, qu'il était, avec ses acolytes, en provenance de Libye, acheminant des armes et des munitions vers le Mali, et qu'ils avaient franchi par erreur les frontières algériennes.

Le ministère public avait requis à son encontre, avec la reconnaissance des faits lui étant reprochés, la réclusion à perpétuité.

ORAN: Démantèlement de 2 bandes criminelles spécialisées en escroquerie sur le Net

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé dernièrement deux réseaux criminels spécialisés en escroquerie sur les réseaux sociaux et arrêté quatre individus, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité.

Les policiers de la 21e sûreté urbaine ont procédé, en collaboration avec la Police judiciaire, à l'arrestation de quatre individus qui faisaient l'objet de mandat d'arrêt pour escroquerie sur réseaux sociaux.

Les investigations approfondies sur l'activité du principal suspect qui louait des véhicules avec de fausses identités et les exposait sur le Net à des prix variant entre 765.000 et 1.505.000 DA, se sont soldées par la saisie d'un faux permis de conduire portant sa photo qu'il exploitait dans ses déplacements.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause, qui était poursuivi dans des affaires d'association de malfaiteurs et d'escroquerie, pour le présenter devant la justice.

Les services de la 26e sûreté urbaine de la daïra de Bir El Djir (Oran) ont également démantelé un réseau criminel composé de trois individus spécialisés aussi en escroquerie ciblant des victimes via le même site d'annonces pour leur soutirer des sommes d'argent dans des transactions d'achat de véhicules de contrebande de pays européens avec de faux documents.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les trois prévenus arrêtés, en attendant de les déferer devant la justice.

CONSTANTINE / PROCÈS DU PROPRIÉTAIRE D'UNE RADIO ÉLECTRONIQUE POURSUIVI POUR DIFFAMATION: Le verdict rendu le 27 novembre

Le verdict concernant le procès d'un propriétaire d'une radio électronique, poursuivi pour diffamation, sera rendu le 27 novembre par le tribunal de Ziadia de Constantine. Lors de la première audience du procès qui s'est ouvert mardi, dans lequel le nommé A.Z. est accusé outre de diffamation, d'insulte à l'égard d'un activiste associatif et d'atteinte à la vie privée, le parquet a requis, à l'encontre du mis en cause une peine d'emprisonnement de trois ans assortie d'une amende de 100.000 DA, tandis que la défense composée de plusieurs dizaines d'avocats a plaidé l'acquiescement. L'accusé avait été arrêté et placé sous mandat de dépôt fin octobre dernier suite à des plaintes déposées contre lui pour diffamation.

APS

TIZI-OUZOU:

Des citoyens interpellent les autorités locales pour un «plan de développement» de leur région

Des citoyens de 14 villages de la localité de Atouche (20 km au Nord de Tizi-Ouzou) ont interpellé mardi les autorités locales sur la nécessité d'élaborer un «plan de développement» pour leur région, a-t-on constaté.

Les protestataires, qui ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya, ont sollicité le wali pour une «sortie sur le terrain» afin de constater «les manques flagrants de toutes les infrastructures de développement» dont souffrirait leur localité.

Cette action de protestation, décidée par le collectif des comités des villages de la localité, a été accompagnée d'une grève générale observée par les commerçants de la localité suivie de la fermeture des sièges de

l'APC et de la Daïra de Makouda. Reçus par le chef de cabinet du wali, en présence du chef de daïra, du président de l'APC de Makouda et des directeurs de plusieurs secteurs, les représentants des protestataires ont exposé leurs doléances et ont été «assurés de la volonté des autorités de les prendre en charge» et de l'organisation d'une «visite du wali dans la localité prochainement». Selon le document remis aux autorités par les représentants des contestataires lors de cette entrevue, il est fait état de plusieurs problèmes touchant divers secteurs, dont les réseaux routiers, l'hydraulique, la jeunesse et les sports, la santé, l'urbanisme et l'énergie. «La région d'Atouche souffre d'un

manque flagrant de toutes les infrastructures de développement et des projets qui sont à l'arrêt depuis plusieurs années.

Malgré les tentatives multiples pour alerter les autorités, la région continue de vivre dans l'oubli, en cumulant des promesses non tenues de prendre en charge tous les problèmes de la localité», indique-t-on de même source.

Parmi les points soulevés figurent «la situation du réseau routier de la localité, notamment le chemin de wilaya 3 (CW) reliant la région à Azzefoun et Tigzirt, restés sans entretien depuis sa réalisation en 2007 en raison de la densité de la circulation et des différents travaux de gaz et d'assainissement », a indiqué à l'APS Lounaci Makhoul, membre du

collectif des comités de village. Il a été également soulevé, soutient-il, «la situation du bureau de poste, qui existe depuis 30 ans, fermé depuis 2012 pour rénovation et qui n'a jamais été rouvert depuis suite à l'opposition de propriétaires du terrain réclamant des indemnités».

Par ailleurs, le collectif des comités de village a présenté aux autorités une «feuille de route» contenant des propositions pour «une solution» à leur doléances en procédant à «la récupération des terrains communaux pour la réalisation des P.O.S permettant ainsi la création de nouveaux pôles urbains dignes de ce nom qui comporteront les infrastructures nécessaires au bon développement et désenclavement de la région».

MEXIQUE: La caravane progresse dans l'ouest du Mexique après un mois sur la route



Après un mois sur les routes, la caravane de migrants centraméricains progressait mardi dans l'ouest du Mexique en direction de Tijuana, à la frontière avec les États-Unis.

La caravane, qui rassemble environ 5.000 migrants, était partie le 13 octobre de San Pedro Sula au Honduras, fuyant la pauvreté et la violence des gangs criminels.

Les migrants ont passé la nuit à Guadalajara (ouest) après avoir parcouru plus de 2.000 km depuis leur départ du Honduras et se dirigeait mardi vers l'État de Sinaloa, le long de la côte Pacifique mexicaine.

Les autorités de l'État de Jalisco ont mis à leur disposition mardi matin des dizaines de bus pour les conduire jusqu'à la limite de l'État de Nayarit (ouest).

Mais ces bus ont déposé les migrants au péage de El Arenal, à environ 80 km de l'État voisin, suscitant la colère de ces Centraméricains qui cherchaient alors à poursuivre en faisant de l'auto-stop, a constaté l'AFP.

Deux autres caravanes d'environ 2.000 migrants chacune progressent également en direction de Mexico. Plus de 3.000 migrants ont récemment déposé des demandes d'asile, selon les autorités mexicaines. Des petits groupes de la principale caravane sont déjà arrivés à Tijuana, au nord-ouest du Mexique, qui jouxte San Diego en Californie. Au poste-frontière, les autorités américaines ont fermé certaines voies d'accès pour les automobilistes et les militaires y ont installé des barrières en ciment et des barbelés.

La caravane a déclenché la fureur de Donald Trump qui craint une «invasion» de ces migrants qu'il a qualifié de «membres de gangs».

Le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis, devrait effectuer mercredi une visite à McAllen au Texas. Plus de 7.000 militaires américains ont été prépositionnés début novembre dans des États américains frontaliers, à l'approche de ce cortège de migrants.

Mexique: La présidence mexicaine rejette les accusations de présumés

La présidence mexicaine a qualifié mardi de «fausses et diffamatoires» les accusations d'un des avocats de Joaquín Guzmán, alias «El Chapo», qui a déclaré au procès du narcotrafiquant à New York que le président Enrique Peña Nieto avait touché des pots-de-vin du cartel de Sinaloa.

«Le gouvernement de Enrique Peña Nieto a poursuivi, capturé et extradé le criminel Joaquín Guzmán Loera.

Les affirmations attribuées à son avocat sont complètement fausses et diffamatoires», a déclaré sur Twitter Eduardo Sánchez, le porte-parole de la présidence mexicaine.

CLIMAT: Risque «extrême» pour deux tiers des villes africaines

Les menaces liées au changement climatique font peser un risque «extrême» aux deux tiers des villes africaines, en raison de la hausse de la population et d'infrastructures médiocres, selon un rapport publié mercredi.

L'ONU estime que 86 des 100 villes mondiales à la croissance démographique la plus importante sont en Afrique et les experts mettent en garde contre la perte de croissance économique du continent liée au réchauffement de la planète.

L'«index de vulnérabilité au changement climatique 2018» publié mercredi par le cabinet de consultants Verisk Maplecroft utilise une cinquantaine de données existantes allant des modèles climatiques aux facteurs économiques, en passant par les projections démographiques.

Selon lui, la capitale centrafricaine Bangui, la capitale du Libéria Monrovia et Mbuji-Mayi en République démocratique du Congo sont les trois villes les plus à risque.

Le rapport «évalue la capacité à résister aux chocs climatiques et c'est cela qui fait que les villes africaines sont plus à risque que le reste du monde», a commenté Niall Smith, analyste chez Verisk Maplecroft.

Huit villes africaines figurent au total dans les dix les plus à risque, dont Kinshasa, où les 13,2 millions d'habitants sont déjà régulièrement victimes notamment d'inondations.

Et avec la hausse de la population estimée à 26,7 millions d'ici 2035, les



perturbations liées aux événements météo risquent d'augmenter.

«La hausse de la population urbaine à cette allure va sans aucun doute intensifier le profil de risque déjà alarmant de la ville», selon les auteurs, qui pointent du doigt les problèmes auxquels font déjà face les mégapoles africaines, comme le manque d'accès à l'eau potable ou l'habitat. «Nous ne disons pas de ne pas investir dans ces lieux», a assuré à l'AFP Richard Hewston, également analyste chez Verisk Maplecroft, invitant les investisseurs à y aller «avec les

yeux ouverts». Certaines des villes les plus peuplées de la planète, comme New Delhi, Bombay, Mexico, Karachi, ont un «risque élevé» de voir le changement climatique infliger des dommages à leurs économies et leurs populations, indique également le rapport.

À l'opposé, les villes britanniques de Glasgow, Belfast et Edimbourg sont les trois les moins à risque.

Parmi les dix autres villes les mieux classées se trouvent également Rouen et Rennes en France, ou Hanovre en Allemagne.

ÉTATS-UNIS: Un policier tue un agent de sécurité noir qui venait de neutraliser un tireur

Une enquête était en cours mardi après qu'un policier américain blanc eut tué un agent de sécurité noir qui venait de neutraliser un tireur lors d'une fusillade dans un bar de la banlieue de Chicago.

Jemel Roberson, 26 ans, a été abattu aux premières heures de dimanche, alors qu'il était en service dans un bar de Robbins, près de Midlothian, à une trentaine de kilomètres de la métropole du nord.

Selon des témoins, cités par les médias locaux, une bagarre venait de se déclencher dans le bar et une per-

sonne avait commencé à tirer, faisant des blessés.

Jemel Roberson, qui portait une arme et un uniforme barré de la mention «Sécurité», avait réussi à neutraliser le tireur avant l'arrivée de la police, selon ces témoins.

«Il tenait un homme au sol, avec son genou à terre et son arme dans le dos comme pour lui intimider de ne pas bouger», a rapporté l'un d'eux, Adam Harris, sur la chaîne de télévision locale WGN.

Arrivé en renfort, un policier lui a tiré dessus alors que «tout le monde criait

«sécurité, c'est un gardien de sécurité», a ajouté Adam Harris. «Il a vu un homme noir avec une arme et il l'a tué», a-t-il estimé.

Jemel Roberson était «un homme bon qui faisait de son mieux pour mettre un terme à une fusillade», a reconnu dans un communiqué le chef de la police de Midlothian, Daniel Delaney, en présentant ses condoléances à la famille.

La police de l'Illinois a ouvert une enquête sur «cet événement tragique» pour «assurer la transparence et maintenir la confiance du public», a-t-il ajouté. Le nom

du policier n'a pas été divulgué mais une source au commissariat a confirmé qu'il était blanc, en précisant qu'il avait été suspendu. La famille de Jemel Roberson, qui est décédé à l'hôpital, a déposé plainte contre le policier et le village de Midlothian pour «usage excessif de la force».

Ce décès s'inscrit dans une longue série de bavures policières impliquant souvent des agents blancs contre des hommes noirs, qui ont donné naissance au mouvement «Black Lives Matter» (la vie des Noirs compte).

RUSSIE/BOEING EN PANNE : Les 282 passagers arrivés à bon port après trois jours d'attente

Les 282 passagers et membres d'équipage du vol d'Air France reliant Paris à Shanghai qui se sont retrouvés dimanche à Irkoutsk en Sibérie suite aux défaillances de deux avions de leur compagnie aérienne, sont arrivés à leur destination, après avoir passé plus de trois jours dans l'attente d'un avion de rechange en état de marche.

«Les passagers et les membres d'équipage d'un Boeing 777 d'Air France effectuant un vol Paris-Shanghai et se trouvant depuis dimanche à Irkoutsk, en Sibérie, ont décollé à bord d'un avion de réserve à destination de Shanghai dans la nuit de mardi à mercredi», a annoncé le service d'information de l'aéroport international d'Irkoutsk.

«Tous les passagers sont arrivés à

Shanghai à 09h16 (02h16 heure de Paris)», a-t-on déclaré. Dimanche, un Boeing 777 du vol Paris-Shanghai de la compagnie Air France s'est détourné de son itinéraire pour atterrir d'urgence à l'aéroport d'Irkoutsk pour cause de fumée à bord.

Aucun des 282 passagers et membres d'équipage n'a été blessé.

Lundi soir, Air France a dépêché à Irkoutsk un deuxième avion de réserve censé transporter les passagers à Shanghai, des techniciens français étant également arrivés afin d'enquêter sur les causes de la panne.

Cependant, une défaillance du système hydraulique a été constatée dans ce deuxième appareil alors qu'il s'apprêtait à décoller d'Irkoutsk dans la nuit de lundi à mardi. Les passagers et



les membres d'équipage ont de nouveau été transportés vers des hôtels d'Irkoutsk. Des spécialistes français sont chargés d'enquêter sur les défaillances de ces deux premiers avions se trouvant en Sibérie.

ANTIMICROBIENS

La surutilisation des antibiotiques menace la santé humaine et animale

Un expert en microbiologie a mis en garde, mardi à Alger, contre la surutilisation des antibiotiques dont la majorité «n'est plus résistante aux microbes», influant ainsi sur la santé humaine et animale en particulier et l'environnement en général.

«L'utilisation irrationnelle de ces médicaments, aussi bien chez l'homme que chez l'animal ou en agriculture, a développé une résistance aux antimicrobiens», a indiqué le chef de service des maladies infectieuses et virales à l'hôpital de Boufarik (W. Blida), Dr Mohamed Youcef, en marge de la célébration de la journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, placée sous le thème «Les Antimicrobiens: Soyons responsables».

Une résistance qui peut entraîner, à l'avenir, «de graves dangers sur la santé humaine», a-t-il poursuivi.

A cette occasion, le spécialiste a fait état de l'installation d'une commission multisectorielle dans le cadre du plan stratégique de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour limiter «la mauvaise utilisation de ces agents», ajoutant que «la science n'est pas encore parvenue à découvrir de nouveaux antibiotiques, plusieurs des anciennes molécules ayant perdu de leur efficacité».

Dans ce sens, il a invité l'ensemble des acteurs à l'instar des médecins, des pharmaciens et des agricul-



teurs, chacun dans son domaine de spécialité, au «respect de l'utilisation rationnelle des antimicrobiens, afin de préserver la santé humaine».

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Docteur N'Guessan Bla François a cité le message adressé par la Directrice régionale de l'OMS en Afrique, Docteur Matshidiso Moeti, à l'occasion de la semaine mondiale sur l'utilisation rationnelle des antibiotiques, organisée du 12 au 18 novembre, dans lequel elle a insisté sur «la consultation des personnels de la santé avant la prise d'antibio-

tiques afin d'éviter de mettre en danger la santé de l'être humain». Le représentant onusien a souligné, à ce propos, le rôle des laboratoires dans la prévention contre la résistance aux antimicrobiens à travers la collecte des données au niveau du continent et l'orientation des efforts des gouvernements vers l'identification des modes de prolifération des bactéries notamment dans les zones et régions les plus exposées, invitant ainsi les établissements de santé à renforcer la prévention dans ce domaine à travers la garantie de l'hygiène.

Par ailleurs, le représentant de l'Organisation des

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Alger, Assaf Nabil a mis en avant l'importance de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et ses effets sur la santé en général, évoquant par la même les recommandations présentées par l'OMS en 2015 sur cette problématique, tout en rappelant les mesures prises par la FAO, afin de rationaliser l'utilisation des antibiotiques chez l'animal et dans le domaine de l'agriculture.

M. Assaf a précisé, également, que 800 décès avaient été déplorés dans le monde en raison d'une résistance aux antimicrobiens, affirmant que ce chiffre est appelé à augmenter du fait de la surutilisation des antibiotiques dans les domaines animal et végétal, ce qui influera sur la santé humaine.

A ce propos, il a rappelé que les défis qui se posent aujourd'hui à travers le monde étaient liés à la nécessité de nourrir toute la population mondiale, soulignant que cet objectif doit être atteint «sans pour autant mettre la santé humaine en danger», à travers la surutilisation des antibiotiques pour augmenter la production».

DIABÈTE:

Campagne de sensibilisation à Alger destinée aux malades et leurs proches

Une campagne de sensibilisation destinée aux personnes atteintes de diabète et leurs proches, se déroule mardi à Alger, en vue d'informer ces derniers sur la meilleure attitude à adopter face à cette pathologie.

Organisée au niveau de l'esplanade de l'Office Riadh El Feth (Oref), cette manifestation est initiée par les laboratoires Lilly en partenariat avec la Société algérienne de Diabétologie (Sadiab), à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, célébrée annuellement le 14 novembre. Elle se décline sous formes de portes ouvertes et de plusieurs ateliers visant à expliquer aux patients comment accepter, vivre et soigner le diabète, comment démarrer une insulinothérapie ou encore la façon de gérer la maladie lorsqu'on est enfant ou femme enceinte.

De même qu'il est question d'inculquer aux intéressés le mode de fonctionnement de cette maladie, la manière de manger (à travers un atelier cuisine) ainsi que les facteurs de risque et de complications de cette dernière. L'éducation thérapeutique est une priorité pour une meilleure prise en charge de la maladie.

Pour mieux comprendre comment accepter et dépasser le diagnostic, puis comment vivre avec le diabète. La sensibilisation permet, à court terme, d'assurer une autonomisation du malade et, à plus long terme, de mieux gérer les complications de la pathologie», explique à l'APS, Abdellah Mehdi Benabid, responsable médical chez Lilly, pour la région Nord et Ouest Afrique. Rappelant le coût «onéreux» de la prise en charge du diabète, le spécialiste rappelle que l'incidence de la maladie en Algérie est de l'ordre de 10 à 12%, selon les wilayas et peut atteindre 16% dans certaines d'entre elles, citant les principales causes à l'origine de son évolution, à savoir notamment le changement rapide du mode de vie (alimentation, sédentarité, etc) ainsi que les prédispositions liées à l'hérédité.

MILA:

Le secteur de la santé renforcé par l'affectation de 19 nouveaux spécialistes

Le secteur de la santé de Mila a été renforcé par l'affectation de 19 nouveaux médecins spécialistes dans les établissements hospitaliers de la wilaya, qui accusent un manque s'agissant de certaines spécialités, a affirmé, mardi, le directeur local de la santé, Saïd Ouabhas. Ce même responsable a indiqué à l'APS que les spécialités dont s'est enrichi la wilaya, depuis près d'un mois, sont «qualitatives» et concernent la chirurgie avec un total de 5 chirurgiens, dont 3 spécialistes en chirurgie générale, un spécialiste en chirurgie orthopédique et un autre en chirurgie pédiatrique.

Dans le domaine des maladies cardiovasculaires, 3 nouveaux médecins sont venus renforcer l'effectif qui passe à 6 cardiologues, ce qui permettra, selon le même responsable, d'ouvrir l'unité de cardiologie, «dotée de tout le matériel nécessaire» pour fournir un service de qualité aux patients. En plus de ces

médecins, 2 spécialistes en gynécologie obstétrique et autant de médecins réanimateurs ont également été recrutés, ce qui porte à 5 le nombre de spécialistes en réanimation, alors qu'auparavant la wilaya manquait de ce type de spécialités, selon la même source. Parmi les spécialités renforcées par l'affectation de nouveaux médecins, il y a aussi la radiologie qui compte désormais 2 nouveaux radiologues, tandis que l'hôpital Houari Boumediène de la commune de Chelghoum Laid accueillera «prochainement» un nouveau médecin réanimateur qui veillera au fonctionnement du scanner, à l'arrêt depuis longtemps en raison de l'absence de spécialiste, a déclaré le directeur de la santé.

En attendant sa venue, un radiologue parmi ceux déjà existants sera transféré dans ce même établissement, «à partir de la semaine prochaine», pour mettre cet appareil en service en

attendant le nouveau médecin. Parmi les praticiens ayant renforcé le secteur de la santé de Mila, figurent également 2 spécialistes en médecine interne, un pneumo-phthisiologue, un psychiatre et un épidémiologiste.

Le directeur local de la santé a souligné, par ailleurs, que les nouveaux médecins ont été recrutés en fonction des besoins exprimés par les hôpitaux de Mila, afin d'améliorer la qualité de prise en charge des patients, assurer la relève et alléger le fardeau du déplacement et du transfert des malades hors de la wilaya.

Ce même responsable a en outre soutenu que la majorité des médecins spécialistes ont été hébergés à proximité des établissements de santé au sein desquels ils ont été affectés, et ce, conformément aux recommandations du ministère, afin de garantir une intervention rapide en particulier en cas d'urgence.

L'HOSPITALISATION À DOMICILE:

Un grand soutien pour le service neurologie de l'EHU d'Oran

L'unité d'hospitalisation à domicile (HAD), mise en service en mars dernier, est d'un grand apport au service neurologie de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» d'Oran, a souligné le Pr Douniazed Badi, chef de ce même service. L'équipe de cette unité est composée d'un neurologue, un infectiologue, un kinésithérapeute, un orthophoniste, un infirmier et de deux médecins généralistes, se déplace pour prodiguer des soins à des malades souffrant de grandes pathologies neurologiques, comme la sclérose en plaques ainsi que la rééducation pour les victimes des AVC. Quelques 140 sorties ont été effectuées depuis la création de cette unité, à raison de trois déplacements par jour en moyenne a affirmé le Pr Badi, soulignant que les visites chez les patients prennent beaucoup de temps, surtout quand il s'agit de séances de rééducation, ce qui réduit le nombre de déplacements quotidiens.

«Les séquelles d'AVC nécessitent une prise en charge spécifique avec le concours de kinésithérapeutes et d'orthophonistes notamment, pour la reprise des capacités physiques altérées», a indiqué la même spécialiste, ajoutant que ce genre de prise en charge est possible à domicile.

«Ce qui représente un grand avantage pour les patients qui n'ont pas à se déplacer jusqu'à l'hôpital, mais aussi pour le service qui récupère plusieurs lits», a-t-elle ajouté. Sur un autre registre, le Pr Badi a indiqué que son service a enregistré, durant les neuf premiers mois de cette année, l'admission de 882 patients. Près de 2.700 consultations spécialisées et consultations en psychologie, ont été effectuées, en plus de 3.400 actes de soins (injections, pansements).

APS

ETATS-UNIS:

Hausse des cas d'une maladie infantile rare, les chercheurs perplexes

Les autorités américaines ont admis mardi ignorer la cause directe de la paralysie flasque aiguë face à une forte augmentation de cette maladie infantile rare qui inquiète de nombreux parents.

Au total, 252 enfants ont été traités cette année pour des symptômes de cette maladie proche de la poliomyélite, qui provoque des paralysies des bras et des jambes, a indiqué Nancy Messonnier, directrice du centre national pour les vaccinations et les maladies respiratoires au sein des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Depuis la semaine dernière, 33 nouveaux cas ont été rapportés, et avec 80 malades confirmés, on semble s'acheminer vers une année en phase avec les deux dernières années

de pic (149 cas en 2016 et 120 cas en 2014), selon Mme Messonnier. Seulement une dizaine de cas avaient été révélés pour 2015 et 2017, année durant laquelle un enfant est décédé de paralysie flasque aiguë (PFA, ou AFM en anglais). Plus de 400 cas ont été confirmés en laboratoire depuis 2014, année où le syndrome s'est déclaré. La scientifique a assuré que la maladie, dont l'origine reste énigmatique et contre laquelle il n'y a pas de traitement spécifique, restait «rare», malgré l'inquiétude croissante des parents. La plupart des cas concernent des enfants âgés de 2 à 8 ans. Tous se sont plaints de fièvre et de problèmes respiratoires entre trois et dix jours avant de souffrir de paralysie. Certains ont guéri rapidement, beaucoup d'autres restent paralysés.

Les alicaments peuvent-ils nous faire du bien ?

Lait vitaminé, yaourt au bifidus ou margarine anticholestérol. Les alicaments présentent-ils un réel intérêt nutritionnel pour notre santé ? Tour d'horizon !

Comment les reconnaître ?

Né de la contraction des mots aliment et médicament, ce terme marketing désigne globalement les produits alimentaires qui revendiquent des vertus pour la santé. On parle également de « pharmafood » ou encore de « nutraceutique ».

Comme le précise le Pr Arnaud Basdevant, Service de Médecine et de Nutrition Hôtel-Dieu (Paris) « les nutritionnistes préfèrent davantage utiliser les termes d'aliments fonctionnels ou d'aliments santé pour ne pas créer de confusion entre aliment et médicament ».

Les alicaments les plus courants

Huiles équilibrées pour protéger ses artères, boissons fermées à boire au petit déjeuner pour stimuler ses défenses immunitaires. Aujourd'hui, tous les aliments qui revendiquent des vertus santé sont considérés comme des alicaments. Différentes qualités peuvent cependant être mises en avant dans des messages apposés au produit et appelées « allégations ».

Certaines établissent un lien entre un composant et l'amélioration d'une fonction de l'organisme : « les fibres accélèrent le transit intestinal » terme spécifié sur des céréales ou des yaourts, par exemple. D'autres encore peuvent porter sur l'amélioration du bien-être, de la santé ou sur la diminution d'un risque : « la consommation de calcium améliore la densité des os », qualité apposée sur une eau riche en calcium, par exemple.

Les alicaments peuvent-ils soigner ?

Non, en aucun cas. Il n'a jamais été prouvé qu'un aliment pouvait soigner une maladie et les affirmations du type : « la consommation de... prévient l'ostéoporose ou le cancer du poulmon » sont strictement interdites en Europe. Contrairement à ce qui se passe au Japon ou aux États-Unis, « il n'y a pas d'autorisation en France pour attribuer à tout aliment des propriétés préventives, de traitement, et encore moins de guérison », insiste le Pr Basdevant.

Comment obtient-on ces nouvelles qualités ?

Soit les industriels renforcent ou restaurent la concentration d'un composant naturel (les fibres dans les céréales, le calcium dans le lait ou les œufs. Ces derniers sont obtenus en donnant aux poules de l'huile de poisson ou des graines de lin, naturellement riches en Omega 3. « Un juste retour aux sources puisqu'autrefois les poules mangeaient ces mêmes graines », ajoute le Pr. Ambroise Martin de l'Anses. On peut également enlever certains composants aux effets indésirables, pour obtenir, notamment, du riz hypo-allergénique.

Comment les alicaments sont-ils testés ?

Une évaluation scientifique des aliments santé est assurée par l'ex Afssa, aujourd'hui rebaptisée Anses (Agence nationale française de sécurité sanitaire). Cet organisme



est chargé de rendre des avis favorables ou défavorables sur les alicaments généralement suivis par les autorités sanitaires.

Des experts procèdent à une analyse des dossiers fournis par les fabricants, et déterminent l'intérêt ou les inconvénients des denrées. Ces dossiers doivent s'appuyer sur des tests réalisés sur l'homme et apporter des explications médicales vraisemblables aux effets constatés.

Mais suffit-il qu'un produit soit enrichi pour obtenir un avis favorable ?

Non, car les bénéfices avancés ne sont pas toujours convaincants. Cet organisme a ainsi rendu un avis défavorable sur des bonbons enrichis en vitamine C. « Si cet apport en vitamine peut s'avérer utile pour les personnes carencées, ce supplément de sucre dans l'alimentation est loin d'être satisfaisant », explique le Pr Martin.

Jusqu'à présent, seuls deux aliments ont reçu un avis favorable : les margarines anticholestérol et les sucres aux bifidobactéries.

Y a-t-il un risque de surdosage ?

Les vitamines et minéraux sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme, mais certaines d'entre eux peuvent se révéler toxiques à haute dose, notamment les vitamines A et D, le fer ou le cuivre.

Si les autres ne présentent a priori pas de risque, qu'en sera-t-il si nous ne consommons que des aliments enrichis, sans oublier les compléments alimentaires qui fleurissent ?

En attendant, « même si le risque de surdosage est minime, il est inutile de consommer en excès des vitamines qui seront de toute façon éliminées par l'organisme au-delà d'un certain seuil : 30 mg de vitamine C seront ainsi absorbés à 100 %, mais 1 gramme sera éliminé à 95 % », ajoute le Pr Ambroise Martin.

L'alimentation de demain ?

On peut le craindre, s'alarmer le Pr Basdevant. Sous la pression des industriels, notre alimentation pourrait s'orienter vers ces produits. Imaginez un monde où chaque aliment serait vendu pour des vertus santé plutôt que pour son goût ou son intérêt nutritionnel.

Néanmoins, je pense qu'en Europe, et surtout en France, les consommateurs et les producteurs sauront rester raisonnables et garder à l'alimentation ses dimensions premières : le plaisir et la convivialité !

Quels sont les alicaments les plus prometteurs pour la santé ?

« La margarine enrichie en phytostérols réduit le taux de mauvais cholestérol (LDL) de 10 à 15 % en moyenne, et en 3 semaines. Elle ne dispense pas d'un régime et d'une hygiène de vie adaptés. »

De plus, une alimentation riche en végétaux (et donc moins grasse) a le même effet puisqu'elle apporte des phytostérols.

« Le sucre et le lait enrichis en bifidobactéries contribuent à l'équilibre de la flore intestinale en favorisant le développement des bactéries dans le tube digestif. On ignore si, à forte dose, ils ne provoquent pas des problèmes digestifs. »

« Les yaourts et boissons probiotiques (L. casei...) favorisent le transit. Les bactéries vivantes qu'ils contiennent ne font que traverser l'intestin. »

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) n'a pas émis d'avis à leur sujet. Mais ce sont les plus connus actuellement et les plus consommés des aliments dits fonctionnels.

« Les œufs, le lait, les pâtes... enrichis en Omega 3. Les acides gras omega 3 participent au bon fonctionnement du cœur et des artères. Ils sont déficitaires dans notre alimentation, mais il suffit de consommer régulièrement du poisson et certaines huiles pour combler ce manque. »

« Huile moins calorique (6 Cal/g au lieu de 9.) Ces huiles, encore à l'étude, limite-

raient l'apport énergétique car elles seraient moins digestes que les huiles traditionnelles. »

Elles devront faire leurs preuves car elles pourraient avoir des effets secondaires (renforcement sur l'absorption des vitamines, diarrhées).

L'aliment est-il un aliment santé ?

Après la vogue du "light" et du "sans sucre", voici venue l'ère de "l'aliment", l'aliment santé. L'idée de se soigner, ou tout au moins de protéger sa santé, en mangeant a déjà séduit des pays comme le Japon et les États-Unis. Les industriels y lancent désormais la "cosmétique food" : des aliments vendus sur le marché pour leur capital embellissant (boissons ou yaourts au collagène, par exemple).

En Europe, même si la part de ces produits ne représente encore que 1 % du marché de l'agro-alimentaire, 77 % des Français se disent actuellement prêts à payer plus chers des aliments qui leur apporteraient un plus en matière de santé.

Voici un état des lieux pour en savoir plus sur des produits qui pourraient bien devenir la base de notre alimentation future.

Sont-ils utiles ?

« Si les experts ont vérifié qu'un aliment pouvait revendiquer une allégation santé, c'est qu'il est considéré comme utile. »

Ce qui ne signifie pas qu'il soit indispensable », déclare le Pr Basdevant. Certes, ces aliments peuvent être utiles pour les populations carencées ou à risque de carence (en fer et en calcium notamment). Mais une alimentation équilibrée devrait normalement couvrir tous nos besoins nutritionnels.

« Si on peut aisément les intégrer dans une alimentation normale, ajoute le Pr Martin, ils ne dispensent pas de veiller à l'équilibre de l'alimentation quotidienne : des fruits et légumes en quantité, plus de poisson et moins de viande rouge, peu de sucres rapides et de graisses saturées. »

L'excès de sel tuerait 1,65 millions de personnes chaque année



Une alimentation trop salée tuerait 1,65 millions de personnes par an, selon une étude scientifique américaine-britannique.

L'excès de sel fait grimper la tension artérielle et augmente les morts prématurées par maladies cardiovasculaires, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *New England Journal of Medicine*. Il serait responsable de 1,65 millions de décès annuels dans le monde.

Des chercheurs américains et britanniques ont réalisé une méta-analyse sur la consommation de sel et les risques sur la santé d'un excès de sodium dans l'alimentation. Ils ont étudié les données d'enquêtes sur la consommation de sel chez les adultes dans 66 pays dans le monde et estimé les effets de ces habitudes alimentaires sur les maladies cardiaques.

Les chercheurs ont estimé que la consommation journalière de sel était en moyenne de 3,92 grammes (de 2,18 grammes par jour en Afrique sub-saharienne jusqu'à 5,51 grammes en Asie centrale), alors que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande d'en consommer 2 grammes par jour. En effet, une consommation excessive de sel favorise l'hypertension, elle-même à l'origine de maladies cardio-vasculaires. « Une alimentation trop salée augmente la tension artérielle, un facteur de risque pour les maladies cardio-vasculaires », rappelle le Dr. Mozaffarian du Département épidémiologie et nutrition de l'Harvard School of Public.

Les résultats de cette enquête révèlent que 1,65 millions de décès annuels dus à des causes cardiovasculaires ont été attribués à une consommation de sodium au-dessus du niveau de référence. 64,9 % de ces décès sont survenus chez les hommes et 38,4 % chez les femmes. Ces morts représentaient près de 1 décès sur 10 dus à des maladies cardiovasculaires (9,5 %). Quatre décès sur cinq (84,3 %) ont eu lieu dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (revenu national brut par habitant inférieur à 12 615 dollars par an). Et, 40,4 % de ces morts ont été prématurées ou sont survenues avant 70 ans. « Si nous n'avons pas pu déterminer qu'une réduction de sel diminue les risques de maladies cardiovasculaires, nous avons en revanche mis en exergue qu'une alimentation trop salée les augmente », explique le Dr Mozaffarian, un cardiologue et épidémiologiste co-auteur de l'étude. « Des programmes d'informations et des moyens politiques devraient être mis en place pour réduire la consommation de sel dans la majorité des pays dans le monde », conclut le chercheur.

De la famille des aïrelles, ce fruit est l'aliment indispensable pour soigner et prévenir les infections urinaires. Ses bienfaits ont été reconnus par l'Afssa en avril 2004.

Les proanthocyanidines, les flavonoïdes et l'acide quinique contenus dans la canneberge se fixent sur les bactéries responsables des cystites et les empêchent d'adhérer aux parois des voies urinaires.

Ces bactéries sont ensuite éliminées naturellement et ne causent pas d'infection.

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Vos 8 aliments pleins forme de l'automne

Hypertension jambes lourdes, maux d'estomac, mal de dents... découvrez les 8 aliments magiques qui lutteront contre ces petits bobos qui peuvent gâcher le week-end.

Le clou de girofle contre le mal de dents

Contenant 60 à 90 % d'eugénol, une substance anti-inflammatoire, antibactérienne et anti-douleur, le clou de girofle est le champion des aliments pour apaiser très rapidement les douleurs dentaires.

En cas de rage de dents, on mastique un clou de girofle 3 à 4 fois par jour en attendant son rendez-vous chez le dentiste. On peut aussi l'écraser et l'appliquer sur la dent douloureuse.

La canneberge contre les infections urinaires

De la famille des aïrelles, ce fruit est l'aliment indispensable pour soigner et prévenir les infections urinaires. Ses bienfaits ont été reconnus par l'Afssa en avril 2004.

Les proanthocyanidines, les flavonoïdes et l'acide quinique contenus dans la canneberge se fixent sur les bactéries responsables des cystites et les empêchent d'adhérer aux parois des voies urinaires.

Ces bactéries sont ensuite éliminées naturellement et ne causent pas d'infection.

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel contre les brûlures

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !

Le miel est l'aliment miracle pour apaiser rapidement et efficacement les brûlures. Il pourrait ainsi réduire le temps de cicatrisation de quatre jours !



Après avoir passé la partie du corps atteinte sous l'eau froide pendant 5 minutes, appliquer une couche épaisse de miel et laisser agir.

Le pain complet contre la constipation

Son secret ? Sa richesse en fibres ! Avec 3 à 8 g pour 100 g, le pain complet est vraiment un précieux allié en cas de constipation ! Cependant, il faudrait manger 15 à 25 g de fibres par jour pour améliorer un transit obstrué...

Le cassis contre les jambes lourdes

Les polyphénols et les composés végétaux (les anthocyanines) contenus dans le cassis améliorent sensiblement la circulation

veineuse. De plus, ses feuilles ont une action anti-inflammatoire et dépurative. Le cassis entre d'ailleurs souvent dans la composition de médicaments prescrits pour améliorer la circulation veineuse.

À la maison, préparez-vous 2 à 3 tasses par jour en infusion avec 5 g de feuilles séchées pour 1 litre d'eau bouillante.

Les oignons contre l'hypertension

La quercétine, pigment très présent dans l'oignon (15 mg par 100g), limiterait la production d'angiotensine II, une molécule qui augmente la pression sanguine.

Mieux vaut consommer l'oignon cru que cuit pour bénéficier au maximum de ses bienfaits.

Le citron contre les maux de gorge

Le citron regroupe à lui seul acide citrique, vitamine C (50 mg pour 100 g), propriétés anti-inflammatoires et action antiseptique... Les angines, pharyngites et autres maux de gorge n'ont qu'à bien se tenir !

Les amandes contre les maux d'estomac

Aliment gras, l'amande dépose une pellicule protectrice sur les parois de l'estomac. Elle y réduit également la production excessive de pepsine, cette enzyme digestive très acide.

Pour prévenir ces fameuses brûlures, il suffit simplement de mastiquer 8 à 10 amandes par jour. Pas plus, car elles sont très caloriques !

Vitamine D : une supplémentation ferait baisser la tension

Une large méta-analyse vient confirmer que le niveau de vitamine D peut être lié à l'hypertension artérielle. Pour faire baisser la tension, une supplémentation en vitamine D pourrait être aussi efficace qu'un traitement antihypertenseur chez certaines femmes.

Une large méta-analyse de 35 études vient confirmer ce que les médecins soupçonnaient déjà : une carence en vitamine D aurait une incidence sur la tension artérielle. Ce qui laisse entendre qu'une supplémentation en vitamine D pourrait aider les personnes hypertendues à stabiliser leur

tension. La vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardiovasculaires : elle conserve aux vaisseaux leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois. Mais selon les résultats de cette méta-analyse effectuée par des chercheurs des universités d'Europe et des États-Unis, l'augmentation de la concentration en vitamine D serait également associée à une diminution de la pression artérielle systolique (pression lorsque le cœur se contracte) et à la réduction du risque d'hypertension. « Ces résultats ne dif-

férent pas après prise en compte de l'âge, du sexe, de la méthode de mesure de la pression artérielle, de la région géographique ou de l'IMC » expliquent les chercheurs qui estiment que de nombreuses femmes souffrant d'hypertension souffrent peut-être en réalité d'une carence en vitamine D. Cette carence est fréquente en raison de régimes déséquilibrés et d'une absence d'ensoleillement. « Lorsqu'on prend en compte les coûts et les effets secondaires des médicaments antihypertenseurs, l'option supplémentation en vitamine D en prévention de l'HTA est à considérer » insistent les chercheurs.

Nutrition : 4 bonnes raisons de prendre un goûter

Le goûter est un petit plaisir gourmand, qui peut aussi être un allié pour votre équilibre alimentaire. Voici les bonnes raisons de vous offrir ce break, et quelques exemples.

Le goûter permet d'éviter les grignotages

Il est parfois difficile de tenir sans craquer entre le déjeuner et le dîner. Pensez à vous préparer un goûter sain pour éviter tous les petits grignotages de la journée qui à la longue vous feront grossir. Choisissez des aliments équilibrés qui apporteront à votre

corps une source d'énergie : cé-réales complètes, fruits, yaourt nature, boisson sans sucre. Prenez aussi le temps de savourer votre repas : pensez toujours à manger doucement pour que votre corps soit vraiment rassasié.

Le goûter permet d'éviter le trop manger le soir

Prendre un goûter équilibré permet de ne pas se ruier le soir sur la nourriture. Cela vous évite donc de dîner trop copieusement et vous permet de bien équilibrer votre alimentation au cours de la

journée. D'autant plus que le soir, votre corps, qui s'apprête à se mettre au repos, a moins besoin d'énergie que dans la journée.

Le goûter peut aider à équilibrer son alimentation

Puisque le goûter permet de ne pas grignoter et d'équilibrer son alimentation au cours de la journée, ce repas est donc important pour toutes celles qui n'ont pas le temps de déjeuner correctement. Il permet de manger un fruit, ou un laitage oublié au déjeuner.

Des idées de goûters sains et équilibrés

Vous pouvez choisir une version sucrée de votre goûter : 1 fruit de saison, quelques fruits secs, 1 tranche de pain complet, 1 yaourt nature non sucré et une boisson non sucrée.

Une version salée de votre goûter : une tranche de jambon (ou un œuf), 1 tranche de pain complète, un yaourt salé, une boisson non sucrée. Il est aussi possible de garder le dessert de votre déjeuner pour l'heure du goûter.

UNION AFRICAINE Début des travaux de la 20^e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA à Addis-Abeba

Les travaux de la 20^{ème} session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont débuté, hier au siège de l'UA à Addis-Abeba, en prélude au 11^{ème} Sommet extraordinaire sur la réforme institutionnelle de l'Union. L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la session extraordinaire de la Conférence de l'Union Africaine (UA), ainsi qu'à la session extraordinaire du Conseil exécutif, prévus du 14 au 18 novembre, à Addis-Abeba. L'Algérie sera représentée par le député Djamel Bouras en sa qualité de vice-président du Parlement panafricain.

Les ministres africains vont examiner lors de cette session les recommandations contenues dans le rapport de la réunion préparatoire du Comité des Représentants permanents sur les propositions sur la réforme de la Commission de l'UA basée sur les conclusions de la 6^{ème} Retraite du Conseil exécutif tenue en septembre dernier ayant trait à la structure et portefeuilles des hauts dirigeants de la Commission, la sélection des hauts dirigeants de la Commission, la cessation des fonctions de haut dirigeant de la Commission de l'UA, ainsi que la réformes financière et administrative y compris de la gestion de la performance.

Ils vont également débattre les points relatifs au mandat de l'Agence de développement de l'UA (AUDA), la division du travail entre les Etats membres, la Commission de l'Union africaine, aux organes de l'UA, les CER et les organisations continentales, ainsi qu'au renforcement du mécanisme d'évaluation par les pairs (MAEP).

La réunion sera également marquée par une présentation sur les conclusions de la 19^{ème} session extraordinaire du Conseil exécutif élargi aux ministres en charge des ACP et des questions de l'Union, ainsi que l'examen du projet des décisions de la 11^{ème} session extraordinaire de la conférence, du projet d'ordre du jour et du projet de programme de travail du 11^{ème} sommet extraordinaire, prévu les 17 et 18 novembre.

RD CONGO: 12,8 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire en 2019 (OCHA)

Quelque 12,8 millions de personnes en République démocratique du Congo (RDC) auront besoin d'une assistance humanitaire en 2019, a indiqué, mardi, le Bureau de coordination des Nations-unies pour les affaires humanitaires (OCHA).

Lors d'une réunion à Kinshasa avec les membres du gouvernement congolais, consacrée à la présentation d'une planification humanitaire chiffrée, l'OCHA a souligné que les actions humanitaires dans le pays requièrent un financement de 1,6 milliards dollars. Selon la coordination humanitaire en RDC, citée par la radio onusienne Okapi, ces actions humanitaires concernent notamment l'éducation et la santé des déplacés internes et des réfugiés.

Ces données devront servir de repères l'an prochain pour le gouvernement et ses partenaires humanitaires, a relevé la coordination, plaidant pour la mobilisation de plus de fonds pour faire face à ces besoins humanitaires. D'après le ministre congolais de la Solidarité et Action humanitaire, Bernard Biando, le nombre de déplacés internes est passé de 4 millions à 273.472 déplacés à la situation actuelle, notant qu'il s'agit d'une réduction qui mérite des encouragements.

CRISE EN LIBYE: Nouvel engagement pour une solution politique consensuelle

La conférence de Palerme (Italie) sur la Libye a permis à la communauté internationale d'obtenir un nouvel engagement pour une solution de la crise libyenne, basée exclusivement sur un processus politique impliquant les acteurs libyens.

Au terme de deux journées de travaux tenus en sessions plénière et restreinte, la conférence internationale de Palerme a débouché sur des décisions consensuelles s'appuyant sur le plan de paix de l'ONU, à même de garantir le retour de la stabilité et de la paix en Libye.

Dans la déclaration finale, les pays participants et les différentes parties libyennes ont souligné, en effet, la nécessité de préparer le cadre constitutionnel pour l'organisation des élections, notamment un référendum sur un projet de constitution qui déterminera le fonctionnement des institutions de l'Etat.

Il a été convenu, également, de soutenir pleinement la conférence nationale que compte organiser les Nations unies pour le printemps 2019 et d'appuyer la formation d'une armée nationale unifiée sous une autorité civile afin de mettre un terme à l'existence de groupes armés.

Les participants à la conférence de Palerme ont appelé, en outre, la communauté internationale à soutenir le processus de stabilisation en Libye, tout en soulignant que la solution à la crise libyenne n'est pas «militaire».

Réitérant leur approbation et total soutien au plan d'action des Nations unies pour la Libye et aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Ghassan Salamé, les participants ont insisté sur l'importance de rouvrir les portes d'inscription sur les listes électorales pour accélérer la mise en place du processus électoral et l'organisation d'un scrutin crédible.

Dans ce contexte, l'Envoyé personnel de l'ONU s'est dit «rassuré» sur l'engagement des Libyens en vue d'un règlement de la crise, évoquant un «soutien unanime» des différentes parties à participer à la conférence nationale prévue d'ici le printemps prochain.

Cohésion internationale en vue d'une stabilisation interne

Relevant une «convivialité beaucoup plus grande parmi les participants libyens», M. Salamé a considéré la



conférence de Palerme comme «un succès». «Les Libyens méritent une vie bien meilleure que celle qu'ils vivent actuellement.

Il est grand temps qu'ils prennent leur destin en main sans notre soutien», a-t-il encore soutenu.

De son côté, le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte a assuré que «le processus de stabilisation de la Libye doit être laissé aux Libyens», tout en se félicitant, à l'occasion, d'une «forte cohésion internationale» pour la résolution du conflit libyen.

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné, pour sa part, que le plan de paix des Nations unies mis à jour «fait consensus» chez les deux principales parties libyennes, citant à ce propos, «le Conseil présidentiel de Tripoli et les «camarades» de Benghazi, dont le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar».

Évoquant le consensus des participants à la conférence sur l'importance des démarches menées par l'Égypte afin d'unifier les forces militaires de la Libye, M. Ouyahia a émis le vœu que la conférence nationale qui se déroulera en printemps 2019 puisse «consolider cette volonté commune d'aller vers une

solution politique, à travers des élections pour redonner la parole au peuple libyen devant résoudre cette équation complexe, à savoir qui est le gouvernement légitime».

La conférence de Palerme a constitué une occasion pour «lancer un appel aux autres acteurs de la communauté internationale leur demandant de laisser leurs ambitions pour un peu plus tard (...) afin de sauver la Libye », a fait observer Ahmed Ouyahia.

Outre les dirigeants libyens dont le président du Conseil présidentiel, Fayez Al-Sarraj, le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar, le président de la chambre des représentants, Aguila Saleh, le président du Haut Conseil d'Etat, Khaled Al Mechri, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, plusieurs chefs d'Etat, de gouvernements et Hauts responsables d'une vingtaine de pays, notamment les pays voisins de la Libye, à l'instar de la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, ont pris part à cette conférence initiée par l'Italie en collaboration avec la mission d'appui des Nations unies en Libye.

La Conférence visait à identifier les étapes d'un processus de stabilisation, en s'appuyant sur la responsabilité de la partie libyenne et le respect du processus prévu par l'ONU pour résoudre la crise.

ACCORD UE/MAROC: Le sénateur Pierre Laurent interpelle Jean-Yves Le Drian

Le sénateur Pierre Laurent vient d'interpeller, dans une question écrite, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur l'accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc.

«De nombreux acteurs se préoccupent de certains aspects de cet accord.

Ainsi, ils se demandent ce qui est prévu pour permettre le commerce de l'UE avec et dans la partie du Sahara occidental contrôlée par le Front Polisario», a-t-il indiqué dans sa question, dont une copie est parvenue mercredi à l'APS, soulignant que le processus de paix engagé par les Nations unies «doit être respecté».

Ce sénateur communiste, membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées,

ainsi que de la commission des affaires européennes, a alerté le ministre français sur le fait que la Commission européenne prévoit que la modification actuellement proposée de l'accord d'association UE-Maroc, visant à intégrer le Sahara occidental dans le champ d'application territorial, ne s'appliquera qu'à la zone sous contrôle de l'Etat marocain.

Il a ajouté que de nombreux acteurs s'interrogent aussi sur la façon dont la Commission européenne fait correspondre la couverture partielle de l'accord avec son engagement déclaré de ne pas porter atteinte au processus de paix engagé par les Nations unies à ce sujet et l'obligation de respect du principe de l'intégrité territoriale.

Il lui a demandé, à cet

effet, «comment la France compte répondre à ces préoccupations».

En début du mois de novembre, le service juridique du Parlement européen (PE) a émis des doutes sur la conformité de la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental occupé.

Soulignant que l'arrêt de la CJUE a tranché sur le fait que le territoire sahraoui a un statut «distinct» et «séparé» du Maroc, d'où l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental dans tout projet d'accord

entre l'UE le Maroc, le service juridique du PE a indiqué qu'il n'est pas certain que l'exigence de l'arrêt de la Cour dans l'affaire (de l'amendement de l'accord d'association) soit remplie».

Plusieurs eurodéputés ont dénoncé la «partialité» et les «incohérences» du rapport de mission au Sahara occidental occupé présenté par le rapporteur de la Commission du Commerce international du Parlement européen (INTA), l'eurodéputée française Patricia Lalonde.

Ils ont souligné qu'il existe une «volonté manifeste» de contourner les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en passant outre le consentement du peuple du Sahara occidental, rappelle-t-on.

APS

PALESTINE:

Des morts et des blessés parmi les Palestiniens, la communauté internationale dénonce

Au moins quatorze Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans la Bande de Gaza en 48 heures, suite à la dernière agression menée par l'aviation militaire israélienne, et également de l'assaut terrestre contre les populations de Gaza, ayant suscité des réactions de la communauté internationale, qui a dénoncé le ciblage de la population civile.

En 24 heures, sept personnes ont été tuées, et 27 autres blessées dont cinq grièvement, lors de cette agression continue sur la bande de Gaza, sous embargo depuis plus de dix ans, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Avec les sept victimes, le nombre de citoyens palestiniens tués par une série d'agressions israéliennes, est passé à quatorze au cours des dernières 48 heures, selon le médias palestinien qui a fait état de plus de 150 frappes aériennes lancées par des avions de combat israéliens.

Ces attaques, «ont ciblé 80 institutions, notamment des bâtiments gouvernementaux, des bâtiments résidentiels et civils, des médias, des terres agricoles et des sites dans diverses zones de la bande de Gaza».

Mercredi matin, des dizaines de colons «extrémistes» ont pour la deuxième fois consécutive, fermé la route principale menant vers le poste-frontière commercial de «Kerem Abu Salem», au sud-est de Gaza, empêchant des camions chargés entre autres, de denrées alimentaires, de matériaux de construction et de carburant, d'atteindre l'enclave, a-t-on constaté.

Mardi soir, un cessez-le-feu a été annoncé sous les auspices de l'Egypte, à la suite de l'escalade israélienne meurtrière dans l'enclave palestinienne, deux jours auparavant.

Mais le cessez-le-feu est intervenu après la mort des 14 Palestiniens dans des raids terroristes de l'aviation de l'occupation israélienne, paralysant ainsi, la vie publique aux Gazaouis, des fermetures de points de passage aux frontières, en particulier le passage de Beit Hanoun, de la mer de Gaza aux pêcheurs et également la perturbation des études dans les universités et les écoles. Les Palestiniens commémoraient dimanche le 14^e anniversaire de la mort de leur leader historique, Yasser Arafat, en réitérant leur engagement à préserver leurs droits nationaux et immuables, et à défendre leur unité nationale pour faire face aux projets de liquidation et aux complots menés contre la cause palestinienne.

La communauté internationale dénonce l'escalade israélienne

L'escalade israélienne a suscité des condamnations de la part de la



communauté internationale, soutenant les appels à une intervention urgente pour l'arrêt des massacres commis par l'armée d'occupation israélienne.

En Algérie, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a observé un sit-in de solidarité et de soutien à la Bande de Gaza, réaffirmant «le soutien à la cause palestinienne».

Ce sit-in de solidarité a été rehaussé par la présence de Sami Abou Zahri, représentant du mouvement palestinien Hamas, qui effectuait sa 2^eème visite en Algérie.

«La résistance n'a attendu que quelques heures pour riposter à l'ennemi sioniste», qui a tué sept palestiniens lors de l'assaut terrestre des forces d'occupation israélienne lancé, dimanche soir, sur Gaza», a indiqué le représentant palestinien, appelant la Nation arabo-musulmane à «accomplir son devoir en soutenant Gaza».

Durant la même journée, l'Egypte a réitéré sa demande à Israël de cesser immédiatement toutes les formes «d'actions militaires» à Gaza. Le mouvement Hamas et les factions palestiniennes armées de la bande de Gaza ont annoncé mardi après-midi un cessez-le-feu avec Israël conclu indirectement sur intercession égyptienne.

Pour sa part, le Représentant permanent du Koweït auprès des Nations Unies, Mansour Al-Otaibi, cité par Wafa, a indiqué que les consultations menées par le Conseil international de sécurité sur la situation à Gaza «n'ont abouti à aucun résultat». «Notre position est claire. Nous avons invité la Bolivie à tenir cette session du Conseil de sécurité et nous condamnons l'attaque israélienne contre Gaza,

ainsi que l'utilisation excessive de la force à l'encontre des civils.

Toutefois, nous n'avons pas pu trouver une solution pour régler la situation à Gaza», a-t-il révélé.

De son côté, le représentant permanent de la Palestine au sein des Nations Unies, Riyad Mansour, a estimé que le Conseil de sécurité «est paralysé en raison d'une position d'un seul Etat qui refuse toujours la discussion de notre cause devant le Conseil».

Et d'ajouter : «nous poursuivrons à frapper à la porte du Conseil de sécurité afin qu'il assume ses responsabilités, et pour lever le blocus inhumain sur la bande de Gaza».

A ce sujet, le ministère palestinien des Affaires étrangères a déclaré mercredi, que l'administration américaine, défends toujours Israël au cours des consultations fermées qui ont débuté mardi à la demande de l'Etat de Palestine et par l'intermédiaire des délégations permanentes des Etats du Koweït et de la République de Bolivie afin de mettre fin immédiatement à l'agression israélienne contre Gaza.

La diplomatie palestinienne a regretté le fait que le Conseil de sécurité «privilegiait» Israël dans le concept de «veto» pour empêcher, entraver ou déterminer toute forme de mesure pouvant ou non être émises.

La série d'agressions à l'encontre de la population civile palestinienne, a également fait réagir nombres de diplomates étrangers dont le ministère italien des Affaires étrangères, qui a exprimé «sa profonde inquiétude» face à cette escalade militaire, et appelé «toutes les parties au conflit à mettre immédiatement fin à la violence».

TCHÈQUES:

Le Premier ministre tchèque menacé de censure après des révélations de son fils



L'opposition tchèque a décidé mardi de lancer une motion de censure contre le Premier ministre Andrej Babis, après des révélations rocambolesques autour de son fils et d'une possible affaire de fraude.

Le chef du gouvernement a démenti ces allégations. L'affaire est partie d'une enquête journalistique explosive publiée lundi soir sur un site d'information (www.seznamzpravy.cz), dont deux reporters ont rencontré le fils de M. Babis en Suisse, où il vit actuellement, et enregistré un entretien avec une caméra cachée. Andrej Babis jr - qualifié de «psychiquement malade» par son père - y affirme avoir été conduit «contre sa volonté» en Crimée, rattachée à la Russie depuis 2014, par des collaborateurs du Premier ministre.

Cette opération, qui remonte à 2017 selon certains médias tchèques, aurait eu pour but de le tenir à l'écart de l'enquête sur l'abus présumé de subventions européennes lors de la construction du complexe hôtelier de luxe «Nid de Cigogne» près de Prague en 2007-2008. Andrej Babis jr, 35 ans est mis en examen dans cette affaire, de même que son père. Les six partis d'opposition «proposent que (la chambre basse) vote la censure du gouvernement», peut-être la semaine prochaine, a déclaré le chef du parti de droite ODS Petr Fiala devant la presse.

Il a appelé «tous les députés des partis gouvernementaux respectant les principes de l'Etat de droit à ne plus soutenir» le Premier ministre.

M. Babis dirige un gouvernement minoritaire composé de son mouvement populiste ANO et des sociaux-démocrates du CSSD, avec le soutien informel des communistes du KSCM.

Les dirigeants du CSSD et du KSCM doivent s'entretenir avec M. Babis avant d'arrêter leur position.

Les partis d'opposition centristes et de droite disposent ensemble de 92 sièges alors qu'au moins 101 voix seraient nécessaires pour renverser le cabinet. «Filmer en secret (...) un homme psychiquement malade est répugnant et dégoûtant», a affirmé M. Babis, ajoutant que cette campagne avait pour but de le «détruire».

Le fils de M. Babis a affirmé lors de l'entretien avec les journalistes qu'il avait «signé quelque chose en liaison avec le Nid de Cigogne» mais qu'il ne savait «pas du tout» ce qu'il signifiait.

SRI LANKA:

Le Parlement vote une motion de censure contre le Premier ministre

Le Parlement du Sri Lanka a voté mercredi une motion de censure contre le gouvernement de Mahinda Rajapakse, dont la nomination récente par le président est controversée, au lendemain de l'annulation par la Cour suprême de la dissolution de l'assemblée. Le président du Parlement a déclaré que la majorité des 225 députés avaient voté la motion de censure contre M. Rajapakse, nommé le 26 octobre à la tête du gouvernement après le limogeage de Ranil Wickremesinghe.

Ce résultat ne signifie pas forcément une victoire pour M. Wickremesinghe car le président Maithripala Sirisena conserve la faculté de choisir le prochain Premier ministre.

APR

IRAK:

2 ans après la défaite de Daech, 1,9 million de personnes restent toujours déplacées, selon l'ONU

Deux ans après la défaite de Daech en Irak, plus de 1,9 million d'Irakiens sont toujours déplacés, a indiqué mardi devant le Conseil de sécurité, l'Envoyé des Nations-Unies dans ce pays, Jan Kubis.

Selon ce responsable, le retour des civils dans les zones libérées est retardé par le déminage nécessaire, soulignant que la garantie d'une sécurité durable en Irak reste le principal défi du nouveau gouvernement.

M. Kubis, qui présentait aux membres du Conseil de sécurité les derniers développements politiques en Irak avant de quitter ses fonctions, est revenu sur la formation

du nouveau gouvernement irakien, un processus qui n'a pas été sans controverse. Les différences ont toutefois porté sur des questions d'ordre politique et non sectaire, a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, tout en saluant la passation de pouvoir «pacifique et exemplaire» entre Haider al-Abadi et Adel Abdul Mahdi au poste de Premier ministre. Le programme du nouveau gouvernement, qui prend en compte les recommandations formulées par l'ONU, répond aux besoins du peuple irakien, a estimé M. Kubis, qui est également le chef de la Mission des Nations-Unies en Irak (MANUI).

CONCOURS D'AÉRONAUTIQUE : Des étudiants de Chlef en lice pour le "Rocketry Challenge"

Un groupe d'étudiants de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef prendra part aux éliminatoires nationales inter-universitaires de génie-aérospatial prévues le 26 novembre courant à Blida avec l'ambition d'une qualification au "Rocketry Challenge" abrité par les Etats unis d'Amérique.

Ces étudiants, au nombre de sept, avec un encadrement assuré par quatre enseignants universitaires, tenteront, dans une première expérience du genre, pour l'université de Chlef, de décrocher une place, parmi 12 autres universités nationales, en lice pour la présentation du meilleur projet en aérospatial, susceptible de permettre le lancement d'une «Fusée» (contraction de «Fusée» et de «Expérimentale»), d'une portée de sept kilomètres.

Ce groupe de scientifiques en herbe présentera, à l'occasion, une fusée de leur propre conception, réalisée avec des matières premières locales qui, de plus, est destinée à un usage civil. «Notre participation à ce challenge est mue par notre volonté de porter haut l'étendard de l'Algérie en général et d'honorer la recherche scientifique et universitaire à Chlef, de façon particulière», a soutenu la présidente de ce groupe, l'étudiante Djihad Mouheb. Elle a souligné la «diversité et la complémentarité» des horizons scientifiques des éléments de ce groupe, étudiants en Licence-Master et Doctorat, dans les filières scientifique, technique, mécanique et même marketing, soit autant de spécialités, citées comme étant les «principaux avantages pouvant concourir à la réussite» de son groupe. Pour prétendre à une place

qualificative, le projet doit respecter un nombre de critères fixés par ses concepteurs américains, dont la réalisation de la Fusée (de trois à cinq mètres de long) avec des matières premières locales, son fonctionnement avec un carburant solide, et réussir son lancement en quatre secondes.

Les éliminatoires nationales de ce challenge se dérouleront à l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de Blida, où il sera procédé à la présentation des projets avec une simulation de lancement, au moment où les projets de fusées qualifiés pourront prendre part au lancement effectif programmé, au titre du «Rocketry Challenge», dans l'Etat du nouveau Mexique.

—Un projet ambitieux avec des moyens... limités—

«Nous faisons tout notre possible pour faire aboutir notre projet, avec nos propres moyens, aussi limités soient-ils, avec le soutien de certains partenaires concernés», a souligné l'étudiante Djihad, signalant la réalisation de cette fusée avec des fibres en verre, généralement utilisées dans la fabrication de barques locales.

«Il ne reste plus qu'à trouver un carburant solide, adapté au projet, eu égard au fait qu'une majorité des moteurs mécaniques en Algérie fonctionnent au car-

burant liquéfié (kérosène, essence)», a-t-elle précisé.

Quant à Tedj-Eddine Benchikene, chargé de l'administration du projet, il a fait part de l'aspiration de son groupe à bénéficier d'un parrainage, ou d'un sponsoring, pour financer la réalisation de cette fusée. Outre son ambition d'arriver à «faire décoller sa fusée sur une portée de 7 km et la faire atterrir avec succès», le groupe de Chlef aspire également à «attirer l'attention de grandes entreprises du domaine pour parrainer le projet, parallèlement au soutien des autorités locales et de partenaires économiques», a-t-il ajouté. «L'université de Chlef a toujours encouragé ce type d'initiatives étudiantes susceptibles de promouvoir la recherche scientifique, en son sein», a affirmé, pour sa part, Hocine Hassani, vice-recteur de l'université Hassiba Ben Bouali, assurant que ce groupe d'étudiants multidisciplinaire, a bénéficié de «toutes les facilitations en notre possession, pour faire aboutir leur projet».

Il a signalé, à titre indicatif, la mise à leur disposition d'un atelier de travail, tout en les mettant en contact avec différents laboratoires de recherche, qui leurs ont procuré différents outils nécessaires, par eux. «Nous avons aussi pris contact avec des partenaires économiques pour les mettre en re-



lation avec ces étudiants, en conformité avec les conditions fixées pour ce «Rocketry Challenge» stipulant un soutien financier de la part du secteur économique», a-t-il précisé. Hocine Hassani n'a pas manqué, en outre, de saluer «la volonté de réussir de ces étudiants qui représentent, pour la première fois, l'université de Chlef à un concours international».

Ces étudiants, considérés parmi les meilleurs de l'université de Chlef, dans leurs spécialités respectives (mécanique, électronique, ingénierie, marketing), selon l'expression de leur professeur encadreur, Chahinez Fares, ont «toutes

les qualités et compétences requises pour relever ce défi».

Après avoir souligné le rôle des enseignants encadrateurs dans le soutien moral et l'orientation du groupe, Mme Fares a signalé l'entame, prochainement, du montage de la fusée, en perspective des éliminatoires nationales prévues le 26 novembre à l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de Blida. Les trois premiers lauréats de ces éliminatoires seront automatiquement qualifiés au «Rocketry Challenge», prévu en juin 2019 aux Etats-Unis d'Amérique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : Ain Defla
Daïra : Khemis Miliana
Commune : Sidi Lakhdar

Avis de recrutement

La commune de Sidi Lakhdar annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre :

Corps	Grade	Postes ouverts	Conditions exigées
Architectes de l'administration territoriale	Architecte de l'administration territoriale	01	Candidats titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent

Le dossier doit comporter les documents suivants :

1. Demande manuscrite
2. Copie conforme du diplôme demandé ou titre reconnu équivalent.
3. Copie conforme de la carte d'identité nationale + attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise, le cas échéant.
4. Copie conforme du relevé de notes de la dernière année.
5. Fiche de renseignement selon le modèle n°02 en vigueur (disponible au niveau du site de la direction générale de la fonction publique)

La période des inscriptions est fixée à 15 jours ouvrables, à partir de la date de parution du concours auprès de l'agence locale de l'emploi et les lieux publics destinés à cet effet. Les dossiers de candidature seront adressés par courrier à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Sidi Lakhdar.

Le Président de l'assemblée populaire communale

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE - BLIDA -
DEPARTEMENT PATRIMOINES ET MOYENS
Route nationale N° 29 Ouled Yaich W. Blida
Tél : 025.20.46.37 Fax : 025.20.53.39

Identification Fiscale : 000216299033049/N° Compte Bancaire : 00445 0300000048 clé 60

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N° 12 /2018

La direction opérationnelle de la wilaya de Blida lance un appel d'offres national ouvert :

- « Acquisition Outillage Réparés en Deux Lots »
- LOT N° 01 : Outillage Technique.
- LOT N° 02 : Outillage Maintenance Mécanique.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction Opérationnelle de Blida contre le paiement d'un montant de 2000,00DA au compte bancaire 00450300000048 clé60.

A l'appui de leurs soumissions les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la Réglementation en vigueur soient :

- La déclaration de probité datée, visée et signée ;
- La déclaration à souscrire datée, visée et signée ;
- La lettre de soumission datée, visée et signée ;
- Copie du registre de commerce ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Copie de l'extrait de rôle ;
- Références du fournisseur dans le domaine ;
- Affiliation à la sécurité sociale et mise à jour (CNAS, CASNOS) ;
- Casier judiciaire (en cours de validité) ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et Accepté » ;
- Les soumissionnaires issus du régime forfaitaire IFU doivent présenter le G 12 ;
- Les soumissionnaires issus du régime réel doivent présenter le bilan fiscal ;

Les offres, accompagnées des documents sous-mentionnés, seront présentées sous double pli fermés portant les mentions suivantes :

- Une offre technique insérée dans une enveloppe portant la mention « offre technique ».
 - Une offre financière insérée dans une enveloppe portant la mention « offre financière ».
- Les deux offres seront placées dans une autre enveloppe fermée et anonyme sur laquelle il sera porté :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BLIDA.
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N° 12 /2018
« Acquisition Outillage Réparés en Deux Lots »
LOT N° 01 : Outillage Technique
LOT N° 02 : Outillage Maintenance Mécanique
« Soumission à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à (12h00) à compter de la date de première parution du présent avis.
L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 h 30.
Les représentants des soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE: L'Algérien «aime lire»

Un sondage du Centre national du livre (CNL), dont les résultats ont été annoncés, mardi, lors d'une conférence à Alger, révèle que l'Algérien «aime lire», mais il est lié par une «certaine intimité» à la lecture.

Ce sondage réalisé par le Centre relevant du ministère de la Culture, en collaboration avec le Laboratoire LAGIC (gouvernance, économie institutionnelle et croissance durable) qui relève de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSSEA) d'Alger, fait ressortir que «95,6%» des 1.000 personnes sondées à travers dix (10) wilayas ont dit aimer la lecture.

Le Directeur du centre, Djamel Yahiaoui a indiqué que ce sondage était «partiel» et «ses résultats globaux» seront publiés dans une année, ajoutant que son établissement était «tenu de présenter un bilan préliminaire» parallèlement à la 23ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) -cloturé récemment-, relevant à ce propos, que l'opération «se poursuit actuellement» à travers les bibliothèques publiques dans toute l'Algérie, pour un sondage «plus représentatif». Intitulé «Mesurer le degré de lectorat en Algérie», ce sondage, effectué sur un échantillon âgé entre 15 et 65 ans, a démontré que «52% des sondés lisent des contes, des nouvelles et des romans», tandis que 46% d'entre eux s'intéressent aux ouvrages scientifiques et 24% seulement aux livres d'histoire.

Quant à la langue préférée pour lire, le sondage a révélé que 68% des personnes sondées lisent en

arabe contre 41,6% en français et 12,7% en anglais. Les chiffres concernant la langue amazighe sont inexistantes, en raison du «manque d'ouvrages» dans cette langue, donc inexploitable pour la réalisation de ce sondage préliminaire qui a concerné environ «70% de femmes dont majoritairement des étudiantes», a-t-il poursuivi.

Ce sondage a également fait ressortir que «90% des sondés préfèrent le livre papier au livre numérique. Le sondage a porté sur trois points principaux, à savoir: les informations personnelles, le comportement de consommation et les indicateurs du lectorat en vigueur, selon le responsable du laboratoire, Omar Bechraïr. Pour sa part, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a indiqué que ces chiffres qui sont «relatifs et non définitifs», démontrent la relation de l'Algérien avec le savoir, le livre et la lecture. Abordant la situation du marché du livre en Algérie, M. Mihoubi a annoncé la tenue prochaine d'une rencontre entre les éditeurs, la direction du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, le Centre national du livre et les deux syndicats du livre, afin de «proposer» des solutions aux problèmes de ce marché, à soumettre, par la suite, au Premier ministre Ahmed Ouyahia.



Le ministre a rappelé également la décision du Premier ministre «il y a sept mois, d'accorder au livre les mêmes avantages que ceux accordés à tout autre produit économique», pour permettre le développement du marché de l'édition et du livre.

En ce qui concerne les bibliothèques publiques à travers les wilayas, dont plusieurs sont fermées actuellement, le ministre a dit qu'une décision avait été prise, au niveau du gouvernement, pour consacrer «le principe de service public», en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sé-

curité sociale. Il a indiqué, par ailleurs, que son secteur avait convenu avec le ministère chinois de la culture de procéder à la traduction des ouvrages littéraires algériens vers la langue chinoise, appelant, à ce propos, les éditeurs intéressés à présenter leurs livres, en langues arabe, française ou amazighe.

Il a évoqué, en outre, «la prise en charge», par le ministère cubain de la culture, de la traduction de 20 ouvrages littéraires algériens vers l'espagnol, dans le cadre de la participation de l'Algérie comme invité d'honneur au Salon international du livre de la Havane (Cuba), prévu en février 2019.

SOUK AHRAS : Réouverture «au premier trimestre 2019» du théâtre régional

Le théâtre régional Mustapha Kateb de Souk Ahras, fermé depuis de 2016 pour cause de travaux de restauration, sera rouvert «au cours du premier trimestre 2019», a-t-on appris mardi, du directeur local de la culture, Tahar Arris.

Les travaux de restauration du théâtre régional de Souk Ahras dont la construction date de 1931 ont atteint un taux d'avancement de 90% selon ce responsable, rappelant qu'un budget évalué à 80 millions DA a été consacré à cet effet.

Confiés à une entreprise spécialisée dans la restauration de ce genre d'infrastructure, ces travaux visent à réhabiliter ce monument culturel de 650 places à travers de l'exécution

de travaux d'étanchéité, de rénovation de la siégerie et des loges, d'élargissement de la scène et renouvellement des équipements d'éclairage, de son et de climatisation ainsi que de réfection de la façade, a expliqué, M. Arris.

Il a par ailleurs révélé qu'il ne reste plus que les travaux de peinture de la façade et de rénovation de la siégerie pour que ce théâtre soit livré au cours du premier trimestre 2019.

Dans ce même registre, ce responsable a fait savoir que le projet de réalisation à l'entrée de la ville de Souk Ahras d'un théâtre de plein air d'une capacité de 3 600 places, avance à un rythme «soutenu» et sera ré-

ceptionné durant «le premier semestre 2019».

La wilaya a bénéficié également d'un projet de réalisation d'un pôle culturel, dont les travaux en cours avancent à un «rythme appréciable», a-t-on ajouté.

Ce futur pôle comprendra, en outre, une maison de la culture «Tahar Ouetar» et une école de formation musicale, créée avec l'ambition de relancer la vie culturelle dans la région en offrant des espaces d'expressions aux amoureux de l'art et des gens de culture de l'antique Taghaste. Le directeur de la culture a souligné que ce projet sera quant à lui livré «avant la fin du deuxième trimestre 2019».

ALGER La nouvelle pièce «Sekta» de Tounes Ait Ali présentée

La salle Ibn Zeydoun a accueilli, mardi soir, la nouvelle pièce théâtrale «Sekta» (la silencieuse) de la metteuse en scène Tounes Ait Ali qui aborde plusieurs tabous de notre société.

Ecrite par Abdelhalim Rahmouni et inspirée du roman «le journal d'une femme de chambre» d'Octave Mirbeau, cette nouvelle pièce théâtrale raconte l'his-

toire de trois jeunes filles universitaires poussées par les conditions sociales difficiles à travailler comme femmes de ménage chez des familles riches où elle subissent toutes sortes d'harcèlement. En adaptant le texte de la pièce aux mutations qui bouleversent certaines valeurs de la société algérienne, la metteuse en scène Tounes Ait Ali a réussi avec beau-

coup d'audace à exposer le sujet de la pièce qui braque la lumière sur plusieurs tabous dans un style comique avec un décor simple marquée par des couleurs sombres et tristes.

Pour leur part, les jeunes actrices (Wassila Arridj, Tellia Salih, Houria Bahloul) ont exprimé brillamment les souffrances que subissent les trois servantes, vic-

times d'harcèlement et de tentatives de viols par les membres de familles aristocrates qui souffrent en vérité de nombreuses frustrations.

Metteur en scène et actrice, Tounes Ait Ali compte dans son actif plusieurs pièces, dont «Rahla» et «Bousadia», une comédie chorégraphique inspirée du patrimoine algérien.

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE : Plusieurs sujets de recherche restent sous-explorés

Plusieurs sujets de recherche relatifs au long et riche parcours de la Révolution algérienne (1954-1962) restent «sous-explorés», ont estimé, mardi à Oran, des chercheurs et des universitaires. «Plusieurs angles de recherche ayant trait au long et riche parcours de la Révolution algérienne contre le colonialisme français, n'ont pas eu leur part dans les travaux de recherche historique et scientifique», a souligné le réalisateur Saïd Oulmi, lors de la projection-débat de son film documentaire «L'humanitaire au cœur de la guerre de libération de l'Algérie» au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

«Les angles, qui mettent la lumière sur des faces inconnues des sacrifices et de la grandeur de la lutte armée algérienne pour le recouvrement de la souveraineté nationale, demeurent encore sous-explorés, pendant que nous assistons, de temps à autre, à la disparition des témoins», a-t-il regretté. Quatre témoins de l'histoire de la guerre de libération nationale parmi les interviewés dans le film documentaire, projeté au CRASC, sont décédés dont l'ancien chef de mission en Algérie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et un ancien prisonnier de guerre français. D'autres programmés pour enrichir davantage ce travail documentaire de 40 minutes étaient, entre temps, soit décédés ou confrontés à des problèmes de santé, a déploré, pour sa part, Lynda Bouali, représentante du bureau du CICR en Algérie, organisme producteur du documentaire. «A partir de ce film documentaire, plusieurs pistes de recherche peuvent être engagées afin d'explorer le patrimoine profond de la Révolution algérienne», a soutenu le représentant du Centre des études maghrébines en Algérie (CEMA), Karim Ouaras, notant l'opportunité des technologies de l'image pour mettre en valeur l'archive de la glorieuse Révolution nationale. Les participants à cette projection ont appelé à la diffusion régulière de documentaires sur la mémoire de la Révolution algérienne au niveau de tous les établissements scolaires, afin de consolider l'attachement des générations à leur patrimoine révolutionnaire. Le film documentaire «L'humanitaire au cœur de la guerre de libération de l'Algérie» a illustré la dimension humaine dans la guerre de libération nationale et au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) par des témoignages d'anciens prisonniers français et missionnaires du CICR, dépêchés de Genève. Ces témoignages démontrent l'engagement de l'Algérie, en pleine lutte pour la libération, par le biais du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à respecter et à consacrer les droits de l'Homme et les droits des prisonniers de guerre conformément à la Convention de Genève.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Munch

Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Isabelle Nanty, Lucien Jean-Baptiste



En pleine nuit, Munch reçoit l'appel paniqué d'Amélie Daguerre, toque étoilée. Celle-ci vient de découvrir le cadavre de son second, Raphaël, dans la cuisine de son restaurant. Une inscription marquée du sang de la victime désigne Amélie comme étant coupable. Pour aider sa cliente, qu'elle croit innocente, l'avocate n'hésite pas à modifier la scène de crime. Munch demande aussi à Gaspard de se faire embaucher dans la brigade.

France 2 21:00

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION
322 épisodes



Cauchemar à la cantine. Une équipe se joint au déjeuner des petits afin d'examiner le contenu des assiettes • Le bureau des plaintes. Au commissariat du 15^e arrondissement de Paris, des policiers de la Brigade de protection de la famille reçoivent des femmes victimes de violences, de harcèlement ou de viol • L'héritière et les enfants de Bamako. Après la mort de son mari en 2015, Madame Festoc, une retraitée octogénaire, lègue deux millions d'euros à La Chaîne de l'espoir, association française qui vient en aide aux jeunes démunis. Grâce à cette somme, deux blocs opératoires en chirurgie cardiaque ont été ouverts au Mali.

France 3 21:00

Aux animaux la guerre

Réalisateur : Alain Tasma
Avec : Roschdy Zem, Olivia Bonamy



Dans les Vosges, Martel travaille pour Velocia, l'une des dernières usines encore en activité dans la région. Membre du comité d'entreprise, il fait des extras comme videur dans une boîte de nuit pour boucler ses fins de mois. Employé dans la même firme que Martel, Patrick Locatelli participe à des rallyes pour oublier son quotidien. Lorsque la société annonce un plan social, la vie de Martel et des autres ouvriers bascule.

CANAL+ 21:10

Castle Rock

Réalisateur : Julie Anne Robinson
Avec : André Holland, Ann Cusack



Henry Deaver est un brillant médecin spécialisé dans la maladie d'Alzheimer. Son destin est bouleversé le jour où le shérif Alan Pangborn lui annonce une terrible nouvelle concernant son père. Le jeune homme abandonna tout pour retourner dans la maison familiale, à Castle Rock. En visitant la cave, il découvre avec stupeur un enfant de 11 ans qui était enchaîné.

6 21:00

Nous trois ou rien

Réalisateur : Kheiron
Avec : Kheiron, Leïla Bekhti



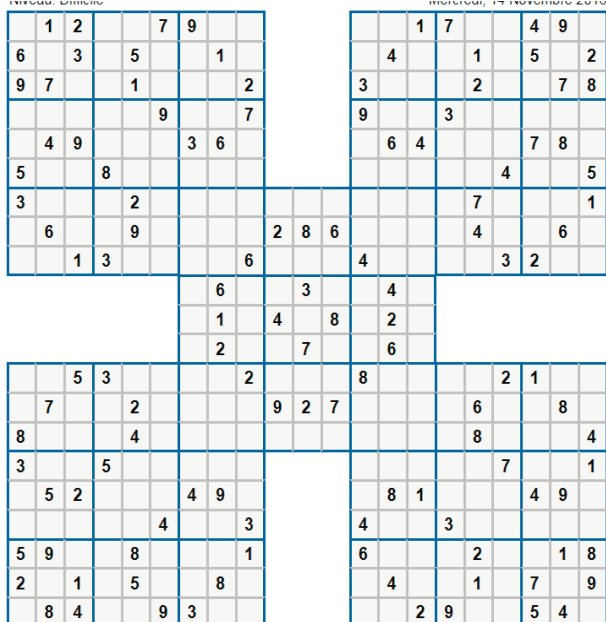
Dans les années 1950, Hibat passe une enfance simple mais heureuse dans un petit village du Sud de l'Iran. A l'université, dans les années 70, le jeune homme, aspirant avocat, se découvre une conscience politique. Contestataire, il est bientôt condamné à 10 ans de prison par le régime du Shah. Grâce à Jean-Paul Sartre, il parvient à donner une interview à un journal français. Malgré un traitement brutal, il s'obstine et devient l'un des plus célèbres opposants au régime, qui n'a d'autre choix que lui rendre sa liberté.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2018

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Il n'y a que les imbéciles qui n'apprécient pas ce qui est bon.»

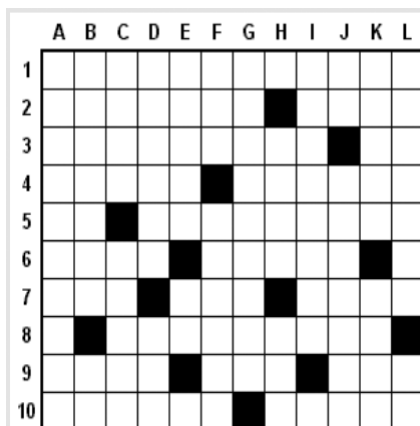
Citation de Paul de Kock : Une femme à trois visages (1860)

Mots croisés n°2018

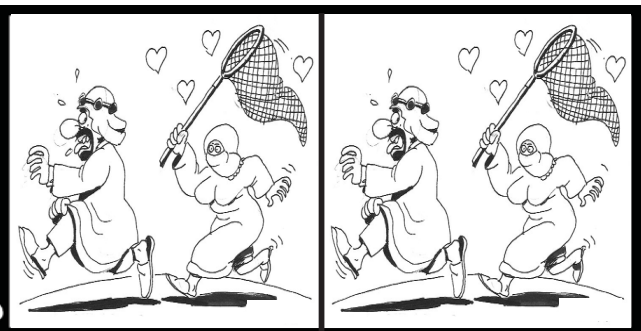
1 - Raillerie
2 - Gringalet - Lieu de délices
3 - Chasseur de gros mammifères - Médisant souvent inconnu
4 - Très petite parcelle - Cité hispanique
5 - Eclaté - Rayonnera
6 - Belle coupole - Sorties
7 - Nourrice venue de la mer - Compagnon s'il est petit - Difficile
8 - Tâtera sans délicatesse
9 - Manche de pinceau - Bonne feuille pour les canards - Affecté
10 - Feras des efforts - Démolir complètement

Horizontalement :
Verticalement :

A - Tissus croisés
B - Approbation bruyante - Et parfois cru
C - Fleuve de Corse - Petit tas
D - Accumulation de produits azotés - Transport parisien
E - Rigole dans le salin - Edenté brésilien
F - Net refus - Très fatigués
G - Vivacité
H - Roi de France - Gloire pour le cabot
I - Lieu de chute
J - C'est pareil - Coupes de vers
K - Convenir - But de pion
L - Goupe de neuf - Patrie d'Abraham



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
15 Novembre*

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	G	O	G	U	E	N	A	R	D	I	S	T
2	A	V	O	R	T	O	N		E	D	E	N
3	B	A	L	E	I	N	I	E	R		O	N
4	A	T	O	M	E		M	U	R	C	I	E
5	R	I		I	R	R	A	D	I	E	R	A
6	D	O	M	E		O	T	E	E	S		D
7	I	N	O		A	M	I		R	U	D	E
8	N	T	R	I	P	O	T	E	R	A		
9	E					U	N	E		E	M	U
10	S	U	E	R	A			R	A	S	E	R

V	G	E	M	A	E	D	O
F	R	M	E	T	E	N	C
E	N	T	E	E	M	E	N
T	E	R	E	E	E	E	E
G	U	E	T	A	S	U	M
I	L	E	A	G	N	A	E
A	L	M	A	R	N	A	E
L	I	E	R	A	T	R	E
T	E	R	A	T	E	R	E
R	E	E	E	E	E	E	E
E	C	O	T	E	R	E	E
P	R	I	M	E	S	A	E
O	B	I	T	A	S	E	E
A	G	I	T	A	S	E	E
B	A	I	S	E	A	S	E
C	R	A	S	S	E	S	E
E	A	S	S	E	S	E	E

- 2015 - L'ex-vice-ministre Serge Ménard révèle que le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, lui aurait offert 100 000 \$ en argent comptant lors d'élections complémentaires en 1993.
- 2008 - Les dirigeants du G-20, réunis en sommet extraordinaire à Washington, adoptent une série d'objectifs globaux destinés à relancer l'économie mondiale.
- 2007 - Le cyclone «Sita» s'abat sur la côte sud-ouest du Bangladesh, faisant près de 250 morts.
- 2006 - Le président sortant Joseph Kabila est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle au Congo-Kinshasa, premier scrutin multipartite depuis plus de 40 ans.
- 2006 - La princesse Sayako, fille unique de l'empereur Akihito, épouse un roturier, Yoshiaki Kuroda, abandonnant ainsi son statut royal.
- 2007 - André Boixclair est élu chef du Parti québécois.
- 2004 - Le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell remet sa démission à George W. Bush; Condoleezza Rice lui succède.
- 2004 - Le Huit-into est élu secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois. Il remplace Jiang Zemin.
- 1999 - A l'Unesco, le Japonais Koichiro Matsuura devient secrétaire général, succédant à l'Espagnol Federico Mayoral.
- 1997 - Le dissident chinois le plus connu en Occident, Wei Jingsheng, est libéré.
- 1997 - Les groupes humanitaires comptent 1544 morts, suite à un mois d'inondations dans le sud de la Somalie.

TENNIS : Lancement prochain à Oran du premier centre fédéral d'entraînement des jeunes talents

Le premier centre fédéral de préparation des jeunes talents de tennis sera lancé, au début du mois de décembre prochain à Oran, a-t-on appris mercredi du président de la fédération algérienne de la discipline (FAT), Mohamed Bessaâd.

Ce responsable a présidé, mercredi, à Oran, une réunion regroupant le directeur technique national, le président de la Ligue de wilaya, ainsi que les présidents des clubs de la région Ouest, consacrée «aux dernières retouches du centre en question», a-t-il déclaré à l'APS.

«Il s'agit du premier d'un ensemble de six centres fédéraux d'entraînement qui seront implantés, également à Alger, Blida, Annaba, Biskra et Tlemcen», a-t-il précisé.

Les centres fédéraux des jeunes talents figurent dans le programme de M. Bessaâd qu'il avait présenté à l'assemblée générale avant son élection à la tête de la fédération en début de cette année 2017, a rappelé le même responsable, qui table énormément sur ce projet pour relancer une discipline ayant marqué le pas depuis plusieurs années.

Il a fait savoir, en outre, que les athlètes concernés ont été choisis lors des différentes compétitions nationales et régionales, et qu'ils vont bénéficier de huit heures d'entraînement supplémentaires par semaine sous l'égide d'un encadrement choisi et pris en charge par la FAT, comme il s'est engagé à mettre tous les moyens matériels au profit de ces jeunes talents afin de leur permettre de progresser continuellement.

À la FAT, l'on mise sur une préparation adéquate des joueurs de l'équipe nationale en vue des prochains rendez-vous, notamment les jeux méditerranéens, prévus à Oran en 2021, a-t-on encore indiqué de même source.

Le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, avait rappelé, lors de sa visite à Oran en début de semaine passée, que le Président de la république, M.

Abdelaziz Bouteflika, a débouqué une enveloppe financière de l'ordre de 4 milliards DA pour assurer une préparation de haut niveau aux athlètes algériens, appelés à défendre les couleurs nationales lors du rendez-vous méditerranéen, tout en exigeant des différentes fédérations des résultats conséquents lors de cette manifestation régionale.

EQUITATION : Championnat d'Algérie cycle de jeunes chevaux une et deux étoiles du 15 au 17 novembre à Skikda

Le championnat d'Algérie de saut d'obstacle cycle des jeunes chevaux une et deux étoiles, aura lieu les 15 et 17 novembre au centre équestre du club El-Assil de Skikda, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération équestre algérienne.

Cette compétition équestre de trois jours, organisée par le club hippique El Assil de Skikda en collaboration avec la fédération équestre algérienne (FEA), verra la participation d'une centaine de cavaliers et chevaux d'une vingtaine de clubs équestres de différentes régions du pays.

Les deux premières journées seront consacrées aux épreuves éliminatoires sur des obstacles de 1,10 mètre à 1,25 mètre pour une étoile et de 1,10 mètres à 1,35 mètre pour deux étoiles. Cette manifestation équestre sera clôturée samedi avec les finales une étoile sur des obstacles de 1,25 mètre de hauteur et deux étoiles sur

COUPE ARABE DES CLUBS 2019 : Premier constat «positif» de la commission de l'UAHB dépêchée à Oran (DJS)

Le premier constat de la commission dépêchée à Arzew et Oran par l'Union arabe de handball (UAHB) en prévision de l'organisation par les deux villes de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe en mars 2019, «est positif», s'est réjoui mercredi un responsable au niveau de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

La commission, présidée par le secrétaire général de l'UAHB, Abdellah Aliane, est arrivée à Oran lundi soir. Elle a débuté sa mission le lendemain en visitant notamment la salle omnisports 24-Février à Arzew et celle de Gdyl, en plus de quelques infrastructures hôtelières implantées dans la ville pétrochimique.

La même source a affirmé que de «petites remarques d'ordre technique» ont été faites par la commission en question, mais qui ne devraient pas remettre en cause l'organisation dans la capitale de l'Ouest du pays de cet événement, assurant que les organisateurs locaux vont y remédier rapidement.

Les représentants de l'UAHB doivent visiter mercredi Oran pour y inspecter les salles omnisports de

Sidi-El-Bachir et Akid-Lotfi, avant qu'ils ne soient reçus en fin de journée par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a-t-on indiqué de même source.

Les membres de la commission quitteront Oran jeudi, en attendant de transmettre dans les prochains jours leur rapport sur leur mission aux services concernés au niveau de l'instance arabe de la petite balle.

L'ES Arzew, pensionnaire de la division Excel-



lence, avait présenté sa candidature pour accueillir la prochaine édition de la Coupe arabe des vainqueurs de coupe, lors du précédent tournoi, déroulé en mars 2018 à Sfax, auquel le club algérien a participé

en tant qu'invité d'honneur.

Cette formation, qui a très mal débuté le championnat de cette saison, était en concurrence avec le représentant de la ville marocaine de Tanger, rappelle-t-on.

JEUX OLYMPIQUES-2026 D'HIVER: La population de Calgary hostile à la candidature de la ville

Les habitants de Calgary ont fait part mardi de leur hostilité à la candidature de la ville canadienne à l'organisation des Jeux Olympiques-2026 d'hiver dans un référendum consultatif, qui devrait signifier la fin du projet Calgary 2026.

Lors du scrutin électronique qui s'est déroulé, mardi, 56,4% des habitants de Calgary se sont prononcés pour le «non», contre 43,6% pour le «oui», alors que les résultats officiels seront publiés vendredi, ont indiqué les autorités locales.

Avec une participation de 304.774 votants sur 767.000 possibles, les Calgaryens ont envoyé un message fort: trente ans après avoir accueilli les JO-1988 marqués par les parcours improbables du sauteur à skis britannique Eddie The Eagle et d'un équipage jamaïcain de bobsleigh rendu célèbre par le film «Rasta Rockett», ils ne veulent plus de la flamme olympique.

«Ce résultat nous permet de continuer de construire un avenir vibrant et solide pour Calgary, on peut travailler ensemble sur des priorités qui servent l'intérêt général», s'est félicité l'association «No Calgary Olympics».

Le comité de candidature Calgary 2026 ne se fait guère d'illusions et a annoncé dans la foulée son déman-

tèlement: «Dans les semaines à venir, Calgary 2026 conclura ses activités, notamment en préparant la fermeture de ses livres comptables et en présentant des rapports finaux à ses partenaires financiers», a-t-il expliqué.

Le conseil municipal de Calgary qui doit se prononcer in fine, a priori en début de semaine prochaine, sur la poursuite ou l'abandon de la candidature, pourrait difficilement faire autrement que de jeter l'éponge.

Avant le référendum, la province de l'Alberta, qui devait cofinancer le projet, avait en effet prévenu qu'elle retirerait son soutien en cas de victoire du «non».

Partisans et opposants ont mené campagne jusqu'au bout dans une consultation annoncée comme bien plus incertaine.

Les arguments des partisans du «non», qui ont mené une campagne très active sur les réseaux sociaux, ont frappé les esprits des 1,23 million d'habitants d'une ville encore marquée par la chute des cours de pétrole, dont son économie dépend.

Ils ont d'emblée brandi l'épouvantail d'un dérapage des dépenses qui entraînerait une hausse des impôts locaux, arguments qui avaient déjà contribué à faire capoter les candidatures de Sion (Suisse) et

Graz/Schladming (Autriche) pour ces mêmes JO.

Et ce ne sont pas les dissensions au sein du conseil municipal et l'accord de dernière minute, arraché fin octobre avec le gouvernement fédéral et l'Alberta pour le financement du projet, qui ont contribué à rassurer la population.

Le coût du projet Calgary 2026, qui reposait sur l'utilisation d'infrastructures sportives utilisées lors des JO-1988 et même lors des JO-2010 de Vancouver en Colombie britannique voisine, était estimé à cinq milliards de dollars canadiens (3,3 milliards d'euros), bien loin des ardoises colossales des derniers Jeux d'hiver, à Sochi (Russie) en 2014 et Pyeongchang (Corée du Sud) en 2018.

Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau avait promis 1,45 milliard de dollars canadiens, et la province de l'Alberta 700 millions, laissant à Calgary une facture de 390 millions, tandis que la contribution du Comité international olympique (CIO) devait être, en cas de succès, de 1,2 milliard.

Après l'abandon, probable, de Calgary, il restera au CIO à choisir, en juin 2019 (date de la désignation de la ville-hôte), entre les deux candidatures restantes, à savoir Stockholm et Milan/Cortina d'Ampezzo (Italie).

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-23) : Laouni (-60 g) éliminé en 1/8^{es} de finale

L'Algérien Laouni Abdennour (-60 KG) a été éliminé mardi en huitièmes de finale de la lutte gréco-romaine des championnats du monde 2018 des moins de 23 ans organisés du 12 au 18 novembre à Bucarest en Roumanie.

Exempté du tour de qualifications, l'Algérien a été battu par le Roumain, Razvan Arnaut (2-1). Lundi, Sid Azara Bachir (-87 kg) avait, lui aussi, été éliminé au premier tour en perdant face au Russe, Gazi Khalilov (6-1), médaillé de bronze de la lutte gréco-romaine. La finale de la catégorie mettra aux prises ce mardi l'Ukraine Semen No-

vikov au Cubain, Daniel Gregoriche Hechavarria.

La sélection algérienne de lutte associée est présente avec deux lutteurs aux championnats du monde 2018 des moins de 23 ans.

Il s'agit de Sid Azara Bachir (GR -87 KG), médaillé d'argent aux Jeux méditerranéens de Tarragone en

Espagne et Laouni Abdennour (GR -60 KG). Le rendez-vous de Bucarest est important pour les lutteurs algériens qui avaient l'occasion de jauger leur capacités face aux meilleurs athlètes mondiaux de la discipline, selon la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

LIGUE 1 MOBILIS (15E J) : L'USMA à trois points du titre honorifique de champion d'automne

L'USM Alger tentera de remporter le titre honorifique de champion d'automne, en accueillant jeudi le CS Constantine, en ouverture de la 15e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Solide leader avec 30 points, et avec quatre longueurs d'avance sur son dauphin la JS Kabylie (2e, 26 pts), le club algérois est appelé également à préserver sa série d'invincibilité, entamée depuis dix matchs.

Pour cette rencontre, le USmistes seront privés de ces trois internationaux, Chita et Meziane en sélection algérienne et Ibara avec la sélection congolaise. Le CS Constantine (9e, 16 pts), dont la dernière victoire remonte à la 7e journée (face au Paradou AC 2-0, ndlr), est confronté à une crise de résultats ayant précipité le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani.

Le champion sortant, qui peine à défendre son statut, devra puiser dans ses ressources pour essayer de revenir avec un bon résultat d'Alger face à une équipe qui a le vent en poupe.

Outre le déroulement de cette rencontre, le week-end sera marqué également par quatre matchs comptant pour la mise à jour de la compétition.

L'ES Sétif (4e, 21 pts), qui reste sur une surprenante défaite à domicile face à la JS Saoura (0-1), abordera la réception du NA Hussein-Dey (8e, 17 pts) avec le double objectif de se racheter, et surtout s'emparer de la troisième place au tableau.

L'Entente, dont l'entraîneur marocain Rachid Taoussi est sérieusement menacé dans son poste, devra faire face à une équipe du Nasria qui aspire à relever la tête et mettre fin à la période de disette, elle qui reste sur un petit point récolté lors des quatre dernières sorties.

Le MO Béjaïa (11e, 14 pts), dont la défense reste de loin le maillon faible de



l'équipe avec un triste bilan de 22 buts encaissés, aura à cœur d'amorcer son redressement à domicile face au MC Alger (5e, 19 pts), battu mardi à domicile par l'USM Bel-Abbès (0-1).

Le Paradou AC (8e, 17 pts), qui commence à retrouver ses sensations avec 7 points obtenus sur 9 possibles, recevra le CABB Arreridj (13e, 12 pts) dans un match qui devrait, à priori, revenir aux Académiciens, intraitables depuis quelques semaines dans leur antre d'Omar-Hamadi.

De son côté, le CABB, version Dziri Billel, se rendra à Alger pour éviter une troisième défaite de rang, après celles concédées à domicile face à l'ES Sétif (1-2) et à Médéa (1-0).

En bas du classement, le duel entre l'AS Ain M'lila (12e, 13 pts) et l'USM Bel-Abbès (13e, 12 pts) mettra aux prises deux équipes qui visent à s'éloigner de la zone rouge.

Si l'ASAM n'a plus gagné depuis la 2e journée (à Batna face à l'ES Sétif 1-0, ndlr), l'USMBA effectuera le déplacement à l'Est en conquérante et avec un moral gonflé à bloc après le retentissant succès décroché mardi soir face au MCA (1-0).

Programme des rencontres

Jeudi 15 novembre :

Ouverture de la 15e journée :

Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - CS Constantine (18h00)

Vendredi 16 novembre :

Mise à jour (10e journée) :

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - CA Bordj Bou Arreridj (16h00)

Mise à jour (12e journée) :

ES Sétif - NA Hussein Dey (18h00)

Samedi 17 novembre :

Mise à jour (12e journée) :

Batna (1er-novembre) : AS Ain M'lila - USM Bel-Abbès (16h00)

Mise à jour (13e journée) :

MO Béjaïa - MC Alger (18h00)

Classement

	Pts	J
1). USM Alger	30	13
2). JS Kabylie	26	13
3). JS Saoura	22	14
4). ES Sétif	21	12
5). MC Alger	19	13
6). MC Oran	18	14
7). NA Hussein-Dey	17	13
→). Paradou AC	17	13
9). CS Constantine	16	13
→). O. Médéa	16	14
11). MO Béjaïa	14	13
12). AS Ain M'lila	13	13
13). CABB Arreridj	12	13
→). USM Bel-Abbès	12	13
15). DRB Tadjanet	11	14
16). CR Belouizdad	10	14

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad, sur tapis vert (3-0), et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 2 MOBILIS (14E JOURNÉE) : Le leader en péril à Biskra, chaud derby à l'Ouest

Le choc US Biskra - WA Tlemcen, entre le 4e qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 14e journée de Ligue Mobilis de football, prévue ce week-end et qui sera marquée également par un chaud derby à l'Ouest, entre le Dauphin l'ASO Chlef qui accueillera le RC Relizane (7e).

D'autres matchs intéressants sont inscrits au programme de cette 14e journée, y compris dans le bas du tableau, notamment le choc RC Kouba - USM Annaba, entre l'avant-dernier qui lutte pour sa survie et le septième, qui cherche à se rapprocher du peloton de tête, mais ce sont probablement les duels USB-WAT et ASO-RCR qui devraient le plus retenir l'attention.

Le WAT qui a pris les commandes du championnat la semaine dernière à la faveur de son succès contre l'A.

Boussaâda tentera de confirmer à l'occasion de son déplacement à Biskra ou il n'est pas facile de s'imposer.

De son côté, l'ex-leader, l'ASO Chlef, voudra certainement profiter de l'avantage du terrain au cours de cette journée pour se rassoir sur le trône mais le match contre le RC Relizane s'annonce compliqué pour les hommes de Samir Zaoui.

Malgré l'avantage du terrain, la lanterne-rouge USM Blida aura probablement une mission difficile ce week-end, car appelée à recevoir le MC El Eulma, actuel 3e, qui cherchera certainement à vendanger dans ses malheurs pour l'emporter et se rapprocher par la même occasion du nouveau leader. Idem pour l'autre mal classé, l'USM El Harrach, qui n'aura pas la partie facile lors de son déplacement le MC Saïda (9e/17 pts) réputé pour être difficile à manier sur son terrain.

Autre match qui vaudra probablement le détour, celui qui mettra aux prises l'Amel Boussaâda et l'ASM Oran.

Un duel entre clubs de milieu de tableau, mais flirtant dangereusement avec la zone rouge, faisant que la réalisation d'un bon résultat au cours de cette 14e journée sera impérative pour chacun d'entre eux, au risque de terminer la phase aller en plein dans la zone de relégation.

Les deux derniers matchs inscrits au programme de cette 14e journée sont : JSM Béjaïa - ES Mostaganem et JSM Skikda - NC Magra. Des duels entre clubs de milieu de tableau.

Le programme

Vendredi :

A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa - ES Mostaganem (16h00)

Samedi :

A Saïda (Stade du 13-Avril 1958) : MC Saïda - USM El Harrach (15h00)

A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - NC Magra (15h00)

A Blida (Stade des Frères Brakni) : USM Blida - MC El Eulma (15h00)

A Boussaâda (Stade Mokhtar Abdelatif) : Amel Boussaâda - ASM Oran (15h00)

A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba - USM Annaba (15h00)

A Chlef (Stade Mohamed Boumezzrag) : ASO Chlef - RC Relizane (17h00)

A Biskra (Stade El Alia) : US Biskra - WA Tlemcen (18h00)

Classement Pts J

1). WA Tlemcen	25	13
2). ASO Chlef	24	13
3). MC El Eulma	22	13
4). US Biskra	21	13
→). NC Magra	21	13
6). ES Mostaganem	20	13
7). USM Annaba	18	13
→). RC Relizane	18	13
9). MC Saïda	17	13
→). Amel Boussaâda	17	13
→). JSM Béjaïa	17	13
12). JSM Skikda	15	13
13). ASM Oran	12	13
14). USM Harrach	10	13
15). RC Kouba	8	13
16). USM Blida	6	13

LIGUE 1/VIOLENCES LORS DE LA RENCONTRE MCA-USMBA: 18 policiers et 22 supporters blessés

Dix-huit (18) policiers et 22 supporters ont été blessés suite à des violences ayant entaché la fin de la rencontre qui a opposé, mardi au stade du 5 juillet à Alger, le MCA à l'USMBA (0-1) pour le compte de la 14e journée de la Ligue 1 de football, a annoncé, mercredi, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«42 personnes ont été arrêtées lors de ces incidents, dont 22 pour trouble à l'ordre public et d'autres pour détention d'armes blanches, de drogues

et de psychotropes», a indiqué la même source, précisant que 10 véhicules de la sûreté, un véhicule appartenant à un particulier et une ambulance de la protection civile ont été saccagés lors de ces échauffourées.

La DGSN a, en outre, indiqué que ses services ont ouvert une enquête pour s'assurer de l'authenticité de la vidéo postée sur les réseaux sociaux qui montre «un comportement indécent de certains agents de maintien de l'ordre pendant l'accomplissement

de leur mission dans l'enceinte du stade, précisant qu'«elle prendra les mesures administratives nécessaires».

Par ailleurs, la DGSN appelle, encore une fois, les supporters à travers tous les stades de la République à faire preuve de fair-play, soulignant que ses services sont déterminés à accomplir leurs missions constitutionnelles consistant à protéger le citoyen et les biens, et ce dans le cadre du respect rigoureux des lois de la République.

CAN-2019 / QUALIFICATIONS (5^E J / GR. D) TOGO-ALGÉRIE : La conférence de presse de Belmadi en points

Sujets divers abordés par le sélectionneur algérien Djamel Belmadi mardi en conférence de presse au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), à cinq jours du match face au Togo, dimanche à Lomé dans le cadre de la 5^e journée (Gr. D) des qualifications de la CAN-2019 :

BOUGUERRA : présent en compagnie de Belmadi vendredi dernier lors du match USM Alger-JS Kabylie (1-0) au stade Omar-Hamadi, l'ancien capitaine des Verts Madjid Bouguerra ne va pas renforcer le staff technique national de sitôt : « Il est actuellement en poste à Al-Duhail (Qatar). On en reparlera plus tard ».

INFORMATIONS : appelé à faire le point sur l'état de santé de ses joueurs à l'approche de ce rendez-vous face au Togo, Belmadi a certes donné des informations, mais en se sentant « gêné » de le faire : « Brahimi reste un doute, un gros doute, Rafik Halliche est également blessé. Je suis gêné de devoir donner ce genre d'informations qui vont plutôt arranger l'adversaire ».

LOCAUX : le coach national est revenu sur le prochain stage de l'équipe nationale prévue en décembre à Doha (Qatar), consacré essentiellement aux joueurs évoluant dans le championnat local : « J'étais récemment au stade Omar-Hamadi, mon objectif est d'aller voir toutes les équipes en Algérie, et surtout superviser ceux qui peuvent être sélectionnés. Pour le stage de décembre, ce n'est pas une date. C'est une opportunité de voir des éléments dont on ne parle pas beaucoup. Là-bas, nous allons disputer un ou deux matchs amicaux ».

STABILITE : Belmadi a expliqué ses choix de faire appel souvent à de nouveaux éléments, affirmant que son objectif était de « chercher la stabilité » : « C'est sûr que j'aurais préféré travailler avec un groupe stable. Il existe actuellement 85% du noyau de cette équipe, le reste est tributaire de la performance des joueurs et des imprévus. Bien évidemment, je recherche la stabilité. Il ne faut pas oublier que le groupe était dans la difficulté pendant longtemps. Je fais confiance, si elle est renvoyée tant mieux, si elle ne l'est pas, on passe à autre chose ».

ARBITRAGE : Belmadi s'est montré satisfait de l'arbitrage lors des trois premiers matchs dirigés sur le banc du « Club Algérie » : « Je ne me fais pas trop de soucis concernant l'arbitrage. Au vu de mes trois matchs disputés avec la sélection, j'estime qu'il a été correct ».

DISCOURS : Belmadi est revenu sur le discours qu'il a prononcé à ses joueurs lundi, lors du premier jour de stage entamé à Sidi-Moussa avant d'affronter le Togo : « Nous avons discuté un peu de tout, il faut parfois être psychologue. Nous avons abordé le dernier match face au Bénin. Certains n'ont pas été contents. Le plus important est d'avoir une prise de conscience à travers les images et le discours ».

CAN 2018 DAMES : La sélection algérienne à pied d'oeuvre à Accra (Ghana)

La sélection algérienne féminine a rejoint ce mardi soir Accra, la capitale du Ghana pour prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations féminine qui se déroulera du 17 novembre au 1^{er} décembre 2018, a indiqué la Fédération algérienne de football.

Avant de rallier Accra, l'équipe algérienne sous la conduite de la sélectionneuse Radia Fertoul avait effectué un stage de préparation d'une semaine en Côte d'Ivoire ponctué par deux rencontres amicales contre son homologue ivoirienne. La délégation algérienne emmenée par Rachid Gasmi et Ammar Bahloul est arrivée au Ghana vers les coups de 18h30.

Elle a été accueillie par son excellence l'ambassadeur d'Algérie qui a été d'une précieuse aide pour faciliter l'évacuation de l'équipe vers son lieu d'hébergement, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

La sélection nationale figure dans le groupe A composé du Ghana, Mali et Cameroun alors que le groupe B est constitué du Nigeria, Afrique du Sud, Zambie, et Guinée Equatoriale.

Les Vertes débiteront la CAN2018 le 17 novembre prochain à 17h30 face au Ghana dans un match d'ouverture qui s'annonce passionnant. Les filles algériennes défieront les 20 et 23 respectivement le Cameroun et le Mali. Les deux premiers du groupe A se qualifieront pour les demi-finales.

Les trois premiers à l'issue du tournoi représenteront le continent africain à la Coupe du Monde 2019 en France.

APS

CAN-2019 / QUALIFICATIONS (5^E J / GR.D) TOGO - ALGÉRIE : Belmadi : « Nous allons à Lomé pour la gagne »

L'équipe nationale de football abordera son match en déplacement face au Togo, dimanche prochain au stade communal de Lomé (16h00), avec « la ferme détermination de s'imposer et assurer la qualification », à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

« Nous irons là-bas pour gagner et composer notre billet pour la CAN-2019. Il y aura une double motivation : se qualifier dès cette rencontre et surtout réapprendre à gagner en Afrique, cela fait deux ans et demi qu'on n'a pas gagné, il est temps d'aller s'imposer en déplacement ».

Nous sommes animés d'un esprit revanchard, et nous allons là-bas en conquérants », a affirmé Belmadi lors d'un point de presse tenu au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. L'Algérie, battue le 16 octobre dernier à Cotonou par le Bénin (1-0) dans le cadre de la 4^e journée des qualifications, occupe conjointement la place de leader en compagnie du Bénin avec 7 points.

Le Togo suit derrière avec 5 points, alors que la Gambie est bon dernier avec 2 points. Une victoire des Verts à Lomé leur permettra d'assurer leur qualification avant l'heure, en attendant le dernier match prévu en mars 2019 à Blida face à la Gambie. « Toutes les conditions sont réunies pour réaliser un grand match. Je pense que c'est bien de rejouer à l'extérieur après cette défaite face au Bénin. Il est temps pour nous de réapprendre à gagner à l'extérieur. Nous devons prouver notre solidité. Nous avons commencé hier lundi à étudier notre adversaire

dans l'espoir de décrocher un bon résultat », a-t-il ajouté.

Appelé à évoquer son prochain adversaire, qui reste sur une victoire à Banjul face à la Gambie (1-0), Belmadi est resté mesuré dans ses propos, tout en appréhendant l'état de la pelouse du stade de Lomé. « L'équipe Togolaise s'est complètement relancée dans ces qualifications, grâce à sa dernière victoire à Banjul. Elle aurait pu être actuellement avec un seul point, mais elle a prouvé qu'elle avait de ressources mentales ».

Elle croit jusqu'au bout. Le Togo va jouer chez lui devant son public dans un petit stade, il sera certainement hyper motivé. Le match sera difficile, mais on ira là-bas pour la gagne ».

Belmadi explique ses choix

Une fois de plus, Djamel Belmadi a innové en chamboulant son effectif en vue de ce match décisif face au Togo, écartant notamment quatre joueurs, par rapport à la double confrontation face au Bénin en octobre dernier. Les Bentaleb, Guedioura, Ghezal, et Belfodil ont été écartés au profit du retour de Youcef Belaïli, et la première convocation des pensionnaires de l'USM Alger Oussama Chita et Abderrahmane Meziane. « Ils ne sont pas là aujourd'hui, c'est

plutôt par rapport à leur performance au dernier match face au Bénin, même si je reconnais qu'il y avait une faillite collective plus qu'individuelle. S'ils avaient brillé face au Bénin, ils seraient forcément parmi nous aujourd'hui ».

Je préfère ne pas me focaliser sur certains éléments dans l'analyse d'une défaite, que j'assume d'ailleurs entièrement. Pour Belaïli, c'est un joueur très talentueux dont l'Algérie a besoin et aura besoin dans l'avenir, il a pris en maturité.

On va pouvoir bénéficier de tout ça, j'ai bon espoir en lui pour qu'il puisse s'exprimer pleinement. En dépit du fait d'évoluer sur une pelouse en synthétique, et de surcroît en mauvais état, Belmadi appréhende beaucoup plus les « éléments extra-football ».

« Les soucis liés à ce genre de déplacements sont évidents. A Banjul, nous étions obligés de commencer le match avec deux heures de retard, au Bénin nous avons également été confrontés à des problèmes avant le coup d'envoi de la partie. Je n'appréhende ni le match ni l'adversaire, mais plutôt les éléments extra-football qui peuvent nous perturber ».

Seulement, nous devons faire face à n'im-



porte quelle situation », a-t-il expliqué. Toutefois, l'ancien capitaine de l'équipe nationale risque de ne pas pouvoir disposer de l'ensemble de ses joueurs, puisque des incertitudes entourent la participation du milieu offensif Yacine Brahimi et du défenseur Rafik Halliche « Brahimi est blessé et risque de ne pas jouer ».

Il y'a Meziane, Benzia, Ounas, ou même Belaïli qui sont prêts à le suppléer. Halliche est également blessé, c'est par rapport à ça que j'ai convoqué Bedrane (défenseur de l'ES Sétif, ndlr). Il y'a également la suspension d'Aïssa Mandi. Nous devons trouver des solutions « a-t-il précisé. Enfin, Belmadi s'est montré satisfait jusque-là de son bilan (une victoire, un nul, et une défaite), depuis son arrivée à la tête des Verts en remplacement de Rabah Madjer, limogé. « Le bilan n'est pas si mauvais que ça. On doit nous améliorer. Ce n'est pas par rapport au système de jeu, mais par rapport à l'attitude des joueurs. Nous avons encaissé deux buts en trois matchs, ce qui est trop pour moi », a-t-il estimé.

QUALIFICATIONS CAN-2019 / TOGO-ALGÉRIE : Les Eperviers au grand complet poursuivent leur préparation à Lomé

Les Eperviers du Togo au grand complet avec la star Emmanuel Adebayor poursuivent leur préparation en vue du match contre l'Algérie, dimanche dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2019, en effectuant une nouvelle séance d'entraînement au stade municipal de Lomé sous la houlette du technicien français Claude Leroy.

Outre le capitaine Adebayor, de retour en sélection après avoir manqué la double confrontation contre la Gambie en octobre dernier, la préparation se déroule en présence de Bebou Ihlal, Franco Atchou, Steve Lawon, Wilson Akakpo et Ouro-Akoriko Sadate, selon la Fédération togolaise de football.

Les exercices de touche de

balle et une confrontation sur un terrain réduit ont meublé cette deuxième séance. Les trois gardiens de but convoqués ont été pris en charge par l'entraîneur des gardiens Kossi Agassa. Emmanuel Adebayor et ses coéquipiers ont effectué environ deux heures d'entraînement, en présence d'un public de plus en plus mobilisé, d'après la même source.

Pour rappel, Gilles Sunu et Razak Boukari blessés, ainsi qu'Ouro Sama Hakim et Djene Dakonam, suspendus, ne disputeront pas la rencontre de dimanche. D'autre part, la Confédération africaine de football a désigné un officier de sécurité pour organiser cette importante et capitale rencontre sur le plan

sécuritaire. Il s'agit du Libérien G. Andy Quamie.

Le match qui aura lieu au stade municipal à 16h00 sera dirigé par un trio kényan sous la conduite de l'arbitre central Devies Ogenche Omweno, aidé dans sa tâche par ses deux compatriotes Gilbert Cheruiyot et Tony Mudanyi Kidiya. Le quatrième arbitre est Andrew Juma Otieno et le commissaire du match sera le Malien Moussa Birama Kanoute.

L'Algérie et le Bénin occupent la tête du groupe D avec 7 points devant le Togo et ses cinq points. La Gambie ferme la marche avec deux points. Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour la Coupe d'Afrique des nations 2019.

L'état de Nasri refroidit West Ham

Samir Nasri, qui n'a plus joué depuis des mois en raison d'une suspension pour dopage qui prendra fin début janvier, a pris la direction de West Ham, où son ancien entraîneur à Manchester City Manuel Pellegrini compte le relancer et ainsi pallier l'absence sur blessure d'Andriy Yarmolenko jusqu'à la fin de la saison. Mais le milieu de terrain tricolore, libre depuis son départ d'Antalyaspor en début d'année, n'a pas rassuré les Hammers lors des examens physiques passés à Londres en ce début de semaine. D'après le Mirror, Nasri est à court de forme et son arrivée pourrait finir par capoter. À suivre...



Luka Modric : «J'ai accusé le coup avec le Mondial»

Le milieu de terrain du Real Madrid a accordé quelques minutes de son temps au quotidien MARCA, ce mardi. Le Croate admet un début de saison compliqué pour lui. « C'est la guerre », a d'abord commenté sur le ton de la rigolade Luka Modric, qui affrontera l'Espagne ce jeudi dans le cadre de l'UEFA Nations League. Les Espagnols avaient humilié (6-0) les coéquipiers du vice-champion du monde à l'aller. Il est également revenu sur son état de forme : « Je suis

meilleur. Je le remarque. J'ai accusé le coup mentalement après le Mondial mais pour moi l'absence de pré-saison a été fondamentale. J'ai rejoué un mois après la finale de la Coupe du Monde et j'avais besoin d'une

préparation. Je suis meilleur maintenant. Les jambes, la tête... Tout va mieux, je le vois. Je me suis rapproché du niveau recherché face au Celta », a-t-il assuré.

« Solari, c'est officiel ? », demande d'abord le Croate après une question sur l'entraîneur argentin. « On est meilleurs. Je vois l'équipe en forme et on va continuer à s'améliorer petit à petit », a poursuivi Modric.

Dans une interview accordée à GOAL, à l'occasion de son prix de meilleur joueur de l'année, le Croate a également assuré croire à une quatrième Ligue des Champions consécutive : « Rien n'est impossible dans le football, surtout pour le Real Madrid, car ce que nous avons fait au cours des trois dernières saisons est une chose inimaginable, mais nous y sommes parvenus. Nous avons montré à maintes reprises que rien n'était impossible pour cette équipe. »

DANI ALVES TACLE SES COÉQUIPIERS

Absent depuis le début de la saison, le latéral droit Dani Alves s'est exprimé sur les difficultés du PSG en Ligue des Champions.

Au terme de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain est coincé à la troisième place de son groupe derrière Liverpool et Naples. En trois matchs, les champions de France n'ont obtenu aucune victoire face à ces deux équipes (une défaite contre les Reds, deux nuls face aux Italiens) et n'ont donc aucune garantie de se qualifier. Quel est le problème ?

Tandis que l'ancien entraîneur parisien Laurent Blanc pointe du doigt les manques de culture du club, d'expérience et d'influence, Daniel Alves s'est également exprimé sur le sujet lors d'un entretien accordé au Telegraph. Pour lui, les joueurs ont le talent, mais n'ont pas abordé la compétition avec la mentalité requise. « Dans les autres clubs où j'ai joué, comme la Juventus et le Barça, nous avions deux navires. Un pour le championnat, et un pour la Ligue des Champions. Peu d'équipes ont de meilleurs joueurs que le PSG, mais ils doivent comprendre dans quelle compétition ils jouent », a-t-il prévenu. « Ils sont tranquilles en championnat, mais ils doivent hausser leur niveau face aux plus grands clubs », a estimé le latéral droit brésilien. « Je ne pense pas que le PSG ait vraiment compris ce qu'il avait en face au moment de se frotter à Liverpool (finaliste de la précédente édition). On aurait dit qu'ils ne se rendaient pas compte de qui ils jouaient. Mais ils sont dans le processus pour comprendre cela. Si ce n'est pas le cas, ils en payeront le prix », a-t-il averti, semblant s'exclure du groupe en employant le pronom « ils ».

Özil avait «des offres folles»

Prolongé jusqu'en juin 2021 au début de l'année, Mesut Özil (30 ans, 10 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) aurait pu quitter Arsenal ces derniers mois. D'autant que le milieu offensif allemand a fait l'objet d'une cour insistante de formations asiatiques, prêtes à tout pour l'enrôler. « Nous avions quelques propositions conséquentes de la part de clubs asiatiques. C'était vraiment des offres folles, a confié son agent, Erkut Soğut, pour le London Evening Standard. Mais pour Mesut, l'argent n'est pas un facteur essentiel. »



L'Atletico se prépare au départ de Jan Oblak

Fortement intéressé par le PSG, Jan Oblak serait enclin à quitter l'Atletico Madrid cette saison. Et de son côté, le club espagnol se préparait déjà à son départ. Les dirigeants madrilènes s'activeraient à dénicher son successeur. Cet été, le Paris

Saint-Germain s'est attaché les services de Gianluigi Buffon. L'illustre portier italien assure les cages parisiennes depuis son arrivée. Seulement, fort de son âge (40 ans), l'état major du club de la capitale serait toujours à la recherche d'un gardien de but afin de concurrencer Alphonse Areola. Le président Nasser Al Khelaïfi pourrait ainsi mettre la main sur Jan Oblak.



ALGÉRIE-RUSSIE
**M. Messahel
reçoit une
délégation
parlementaire
russe**

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger une délégation parlementaire russe conduite par le président du Comité de défense et de sécurité du Conseil fédéral de Russie, Viktor Bondarev. M. Bondarev a indiqué, au terme de cette audience, que la Russie aspirait au «concours de l'Algérie pour le règlement des conflits et crises à l'échelle internationale», ajoutant avoir évoqué également les relations bilatérales, ainsi que la lutte antiterroriste. «Vous connaissez le rôle de la Russie dans la lutte antiterroriste et nous connaissons également ce que fait l'Algérie pour faire face à ces menaces», a-t-il ajouté. La délégation parlementaire russe a été reçue mardi notamment par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN, Mouad Bouchareb.

**Des approches
«similaires»
en matière de
lutte contre
le terrorisme**

Le président du Comité de défense et de sécurité du Conseil fédéral de Russie, Viktor Bondarev, a souligné mercredi à Alger que son pays et l'Algérie avaient des «approches similaires» en matière de lutte contre le fléau du terrorisme. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, M. Bondarev, qui conduit une délégation parlementaire russe, a indiqué que «l'Algérie et la Russie ont des positions communes très proches et des approches similaires en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme». «Le crime transnational et le terrorisme ont les mêmes racines et on lutte de la même façon contre ces deux fléaux», a-t-il ajouté, affirmant la nécessité de conjuguer les efforts «pour que cette lutte soit plus efficace». Plus tôt dans la journée, la délégation parlementaire russe a été reçue par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. La délégation parlementaire russe a été reçue mardi par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb.

**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA NATION :****Le collège électoral
convoqué pour
le 29 décembre**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel portant convocation du collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, qui aura lieu le samedi 29 décembre, selon le dernier numéro du Journal officiel.



La convocation du collège électoral se fait conformément à la Constitution, notamment ses articles 91-6 et 119 (alinéa 3) et à la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 107, 108 et 109. Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires com-

munes (APC) de chaque wilaya.

La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la chambre haute du parlement algérien s'est déroulée le 29 décembre 2015. Elle a été marquée par la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a gagné 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18

sièges, les Indépendants avec 4 sièges, du Front des forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et de Fadjr El Jadid avec un siège.

Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

PARLEMENT**L'APN participe à la session annuelle
de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN
à Halifax (Canada)**

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) qui se tiendra du 16 au 19 novembre à Halifax (Canada), a indiqué, mercredi, un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée aux travaux de cette session par le membre permanent de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le député Driss Abderrahmane.

nada), a indiqué, mercredi, un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée aux travaux de cette session par le membre permanent de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le député Driss Abderrahmane.

FLN :**Démission de M. Ould
Abbes pour des raisons
de santé, Bouchareb le
remplace provisoirement**

Le Secrétaire général du Front de libération national (FLN) a décidé hier de quitter ses fonctions de Secrétaire général de ce parti en raison de «soutis de santé qui lui imposent un congé de



longue durée», apprend-on de source officielle. L'intérim sera assuré par Moab Bouchareb en attendant que les organes habilités du parti du FLN se prononcent sur son remplacement, précisément, de même source.

MDN**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Destruction de six (06)
bombes de confection
artisanale à Médéa**

Six bombes de confection artisanale ont été et détruites mardi à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 13 novembre 2018, à Médéa (1^{er} Région militaire), six (06) bombes de confection artisanale», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre

la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ghar-daïa, Biskra et El-Oued (4^e RM), six (06) contrebandiers et saisi dix-sept (17) quintaux de tabac et (34496) unités d'articles pyrotechniques», souligne le communiqué. D'autre part, des Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de trente-quatre (34) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran (2^e RM) et Annaba (5^e RM)», conclut le MDN.

FÊTE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE :**La Protection civile sensibilise sur les risques
de l'utilisation des pyrotechniques**

Une campagne de sensibilisation sur les grands risques générés par l'utilisation de produits pyrotechniques et de bougies, a été lancée mercredi par la Direction générale de la Protection civile, à l'approche de la célébration de la Fête de la naissance du prophète (Mawlid Ennabaoui), indique ce corps dans un communiqué. Cette campagne est particulièrement dirigée en direction des franges vulnérables de la société, à savoir les enfants, à travers une série d'activités privilégiant la population scolaire et l'utilisation des réseaux sociaux comme support. «La manipulation de ces produits, à l'occasion de cet événement et leur extension progressive aux autres jours de l'année, en raison de leur disponibilité sur le marché, malgré



leurs prix exorbitants ainsi que la facilité de leur écoulement, nous mettent face à la responsabilité d'assurer une large médiatisation des risques générés par ces produits dangereux», relève la même source. La Direction générale de la Protection civile, recommande, dès lors,

aux parents d'expliquer à leurs enfants les dangers de ces produits, pourtant prohibés, et qui génèrent de graves blessures.

Elle rappelle notamment, les risques d'explosion dans les mains, les brûlures des yeux, la perte définitive de l'audition, sans compter les lésions irréversibles qu'ils provoquent, ainsi que les incendies. «Occasion de piété et de recueillement, la célébration de l'événement de la naissance du prophète (QSSL), est plus souvent dévoyée de son objectif qui est de permettre à chacun de s'inspirer de sa pure Sira et non de lui substituer des manifestations et comportements aux antipodes des valeurs et principes de piété», déplore la même source.